



**ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL PARSYS 2009-2010**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle sont confrontées.

Le 16 février 2011

Jean Louis SCHMITLIN  
*Président du Directoire*

# PARSYS

Société Anonyme  
Au capital de 4 625 001 €

Siège social : 2, rue du Centre  
93885 NOISY-LE-GRAND CEDEX

R.C.S. B 382 824 738

## **RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2011**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

### **1. Activité et Situation pendant l'exercice écoulé**

#### 1.1. Activité et Situation du groupe PARSYS au cours de l'exercice

Le groupe, qui est composé de la société PARSYS SA, d'ALTERNIUM (anciennement LAUREA ITALIA SRL, consolidée par mise en équivalence) et de PARSYS TELEMEDECINE (société sans activité à ce jour), présente un chiffre d'affaires consolidé de 6,7 M€ contre 15,1 l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de -3,8 M€ contre -1,3 M€ l'exercice précédent.

La marge brute, calculée après dépréciations sur autoportés et provisions sur stocks (1.113 KE contre 344 KE l'exercice précédent) s'établit à 1,0 M€ (15,2 % du CA) contre 3,1 M€ (20,6 % du CA) l'exercice précédent. Cette diminution de la marge liée notamment à la baisse des volumes sur la location est contrebalancée pour partie par une baisse principalement des frais de personnel sans pouvoir enrayer la diminution du résultat opérationnel. En outre, l'exercice précédent, les charges de recherche-développement avaient été portées à l'actif pour 413 KE, alors que celles de cet exercice d'un montant de 508 KE ont été laissées en charges.

L'excédent brut d'exploitation (EBITDA) s'établit ainsi à -2,3 M€, contre -0,7 M€ pour l'exercice précédent.

Les autres produits et charges opérationnels non courants proviennent pour l'essentiel des provisions sur le litige EFSI (cf. ci dessous)

Il s'en suit un résultat opérationnel négatif de 13,9 M€.

Compte tenu :

- de frais financiers de 0,5 M€, consécutifs à l'actualisation des dettes à long terme pour 0,4 M€
- et d'une charge d'impôt différé de 3,2 M€, suite à la limitation des impôts différés actifs à ceux constatés au passif,

le résultat consolidé s'établit à -17,6 M€.

#### *Activité Location*

Elle génère l'essentiel du chiffre d'affaires, soit 6,5 M€ cet exercice contre 15 M€ l'exercice précédent. Dans le même temps, la Marge Brute, calculée après dépréciation des matériels autoportés et des provisions sur stocks (610 KE contre 344 KE l'exercice précédent) et, a diminué, bien que dans de moindres proportions (1,5 M€ M€ vs. 3,03 M€ pour l'exercice 2008/2009).

#### *Activité Santé*

Cette activité est encore en phase d'investissement. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 0,2 M€, en légère progression par rapport au précédent exercice.

#### *Activité des filiales*

Fin septembre 2009, PARSYS avait acquis 45 % de la société LAUREA ITALIA SRL devenue ALTERNIUM dont l'activité est la location courte durée et le remarketing.

Cette société a enregistré une forte croissance de son chiffre d'affaires (produits d'exploitation de 1.008 K€ contre des produits de 426 K€ au cours de l'exercice précédent) pour un résultat de 6 K€.

Par ailleurs, la société a créé la filiale PARSYS TELEMEDECINE, au capital de 10 K€, qu'elle détient à ce jour à 100%. Cette filiale, consolidée en intégration globale, n'a pas d'activité à ce jour.

#### **Etat des dettes**

PARSYS a terminé la sixième année de son plan de continuation, prononcé le 7 juillet 2004 par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Le passif qui résulte de l'arrêt définitif des créances par le juge commissaire, se monte à 8.611 K€.

Au 30/09/10, la sixième échéance du plan a été payée. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 75 K€. Ceux de moins d'un an se montent à 17 K€.

#### **Litiges en cours**

Les procédures significatives en cours ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

#### Procédure contentieuse engagée contre GLS Lease Plan pour dol dans l'acquisition de la Société EFSI

La séquence des événements est la suivante :

- sentence arbitrale du 7 avril 2005 condamnant GLS Lease Plan à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 4.204 K€.
- premier arrêt du 6 juillet 2006 rendu par la cour d'appel qui avait décidé la nomination d'un expert.

- rapport de l'expert remis à la cour d'appel le 5 mai 2008.
- Jugement de la cour d'appel de Paris condamnant le 12 mars 2009 GLS LEASE PLAN, à payer à PARSYS une indemnité de 10,3 M€
- Jugement de la cour de cassation confirmant le dol mais cassant partiellement l'arrêt de la cour d'appel. Cette décision, qui ne remet pas en cause le dol mais le mode de calcul de son indemnisation, renvoie les parties à la même chambre de la cour d'appel de Paris pour un arrêt qui devrait être prononcé mi 2011.

Suite à la décision de la cour d'appel, l'indemnité, soit 10,3 M€, avait été prise en produit au cours l'exercice 2008/2009. Suite à la décision de la cour de Cassation ayant remis les parties dans l'état préalable à la décision d'appel quant au calcul de l'indemnité, PARSYS a provisionné l'intégralité des fonds perçus pour tenir compte de l'aléa judiciaire.

PARSYS espère que la cour lui réattribuera une somme égale, voire supérieure, à celle qui a été attribuée en mars 2009. Par ailleurs, elle a obtenu du Tribunal de commerce de Nanterre de ne pas être tenue de retourner les fonds correspondants (6,2 M€ réclamés) à GLS Lease Plan jusqu'au prononcé du jugement et au plus tard dans un délai de 16 mois à compter du 29 avril 2010. Ce jugement a été confirmé en appel auprès de la Cour d'appel de Versailles. Ceci devrait permettre au nouveau jugement d'être prononcé avant cette date.

- Assignation contre la CARMI Nord Pas de Calais pour résiliation abusive de contrat.

Au titre de la résiliation abusive d'un marché remporté par PARSYS en 2006, la CARMI Nord Pas de Calais a été condamnée le 12 octobre 2010 à indemniser PARSYS à hauteur de 3,37M€.

PARSYS a reçu la somme de 1,5M€ à titre d'exécution provisoire le 03/12/2010. La CARMI a fait appel de la décision du TGI.

- Procédures engagées par SANIMAT contre PARSYS :
  - pour contrefaçon : SANIMAT a été débouté en 1<sup>ère</sup> instance mais a relancé une nouvelle action qui devrait être jugée en mars 2011.
  - pour concurrence déloyale : PARSYS a été condamné en première instance à verser 310 K€, payé au cours de l'exercice précédent. Ce jugement a été frappé d'appel par PARSYS.

## 1.2. Activité et situation de la société PARSYS au cours de l'exercice

Nous vous présentons par ailleurs les éléments complémentaires suivants en ce qui concerne les comptes sociaux de la société PARSYS SA arrêtés au 30 septembre 2010.

- Le chiffre d'affaires s'est établi 6,7 M€, contre 15,1 M€ pour le précédent exercice.
- L'analyse par activité est identique à celle présentée au niveau des comptes consolidés
- Le résultat d'exploitation ressort négatif, à - 3,8 M€, contre - 1,2 M€ au 30 septembre 2009. Comme présenté ci-avant, la baisse du chiffre d'affaires n'a été que partiellement compensée par les efforts réalisés en matière de limitation des charges de structure.
- Après un résultat financier de -16 K€ (contre +49 K€ l'exercice précédent), et après prise en compte d'un résultat exceptionnel de - 11,3 M€ (contre + 11,5 M€) et d'un produit d'impôt de +0,3 M€, le résultat net de la société PARSYS SA s'établit à - 14,8 M€ au 30 septembre 2010, contre +10,6 M€ pour le précédent exercice.

Compte tenu de l'apport prévu de l'activité santé à une filiale et de la valorisation des immobilisations de l'activité santé à 1.100 K€, la valeur de ces dernières a été limitée à ce montant par voie d'une dépréciation exceptionnelle du fonds de commerce de 1.256 K€. Dans le même sens, les frais de recherche et développement de l'exercice estimés à 508 K€ n'ont pas été portés à l'actif.

## **2. Progrès réalisés et difficultés rencontrées pendant l'exercice écoulé**

### 2.1. Une reprise des investissements inférieure aux prévisions

Le bilan de PARSYS a été fortement impacté par le provisionnement de la totalité de l'indemnisation du dol Lease Plan du fait de la décision de la cour de cassation évoqué ci-dessus. Le redémarrage de l'activité locative reste freiné par cette situation bilancielle et le contexte économique général peu favorable aux investissements informatiques. La location de matériels médicaux reste en revanche à un bon niveau.

### 2.2. La relance du remarketing de parcs informatiques

La part des fins de contrats de location dans l'activité diminue avec la baisse de la base installée. Elle est compensée par un redéploiement vers l'activité Serenity permettant aux clients non locatifs de revaloriser leur parc informatique obsolète.

### 2.3. Activité Santé

Cette activité doit toujours être considérée comme en phase de démarrage. Les contacts commerciaux permettent d'espérer un décollage proche de ce métier sous réserve que les investissements en R&D soient poursuivis.

Sur l'exercice, les commandes n'ont pas encore permis d'équilibrer les comptes de cette activité.

### 2.4. Des coûts de gestion réduits

La réduction des frais fixes a permis d'abaisser le point mort de l'entreprise d'environ 0,8 ME annuels.

Cette réduction n'a porté que sur les derniers mois de l'exercice et ne produira ses pleins effets que sur les prochaines années.

## **3. Analyse de la situation financière du groupe**

La trésorerie disponible s'établit à 728 K€ au 30/09/10 contre 3.087 K€ au 30/09/09.

Cette variation s'explique de la façon suivante :

- Capacité d'autofinancement avant intérêt et impôts : - 3.144 KE
- Variation du BFR : + 2.796 KE
- Investissements nets (hors recherche développement) : - 1.234 KE
- Remboursement des échéances du plan de continuation : - 898 KE
- Autres éléments financiers : 122 KE.

Le passif de règlement judiciaire (avant actualisation) se monte à 8.611 K€ au 30/09/10 contre 9.780 K€ au 30/09/09, soit une diminution de 1.169 K€. La différence entre cet écart et le montant remboursé provient d'abandon de créance de créanciers.

Au 30/09/10, la dette fournisseur se ventilait par échéance selon le tableau ci-dessous (en euros, y compris la part à plus d'un an incluse dans les autres passifs non courants et ici non actualisée) :

<b>Échéance</b>	<b>Solde dettes fournisseurs</b>
Terme échu	540 195
de 0 à 30 jours	127 752
de 30 à 60 jours	383 056
+ 60 jours	29 387
Non échu	1 781 149
Passif plan de continuation	1 406 332
<b>TOTAL</b>	<b>3 727 676</b>

Les dettes non échues comportent :

- des avances pour 61 KE,
- des dettes à 30 jours pour 1067 KE
- des dettes à 60 jours pour 179 KE
- des dettes à 90 jours pour 53 KE
- des factures non parvenues pour 543 KE

#### **4. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

##### 4.1. Evolution des prises de commandes et des coûts de l'activité de PARSYS

En ligne avec le contexte évoqué ci-dessus, le volume des commandes du premier trimestre 2010-2011 est en baisse mais, couplé avec la baisse du point mort, il permet d'espérer se rapprocher davantage de l'équilibre d'exploitation.

##### 4.2. Premier succès contre la CARMi Nord Pas de Calais

La condamnation de la CARMi Nord Pas de Calais à hauteur de 3,37 M€, évoquée plus haut, a permis à PARSYS de recevoir 1,5 M€ à titre d'exécution provisoire qui sont venus conforter la trésorerie.

PARSYS espère que le jugement d'appel sera rendu avant la fin 2011, permettant ainsi d'encaisser la totalité de la condamnation, voire un montant supérieur.

##### 4.3. Filialisation et recapitalisation de l'activité santé

Afin d'assurer le développement de son activité télémédecine, PARSYS a engagé un projet de filialisation de cette activité en l'apportant à une société dédiée dénommée PARSYS Télémédecine. L'opération serait réalisée par voie d'apport en nature du fonds de commerce de télémédecine.

L'activité de télé-médecine a représenté moins de 3% de la marge brute de la société en 2009-2010 mais devrait connaître un développement réel si son plan d'investissement actuel est poursuivi.

A cet effet, PARSYS envisage de faire investir à ses côtés Télémédinvest société dont l'objet est d'investir dans des entreprises de télésanté de la manière suivante :

- cession de 36,04% du capital de PARSYS Télé-médecine (moyennant un prix en numéraire de 400K€);
- augmentation de capital réservée à Télémédinvest d'un montant (prime d'émission comprise) de 600K€.

A l'issue de cette opération PARSYS conserverait 41,52% de Parsys Télé-médecine et continuerait à en assurer la gestion, ce qui impliquerait la conclusion entre Parsys et Parsys Télé-médecine d'une convention de management permettant à Parsys de percevoir, en contrepartie de ses prestations, une somme de 360K€ annuels.

Cette opération permettrait de doter l'activité Télé-médecine de fonds propres conséquents (1,7M€) permettant de financer les nécessaires investissements en recherche et développement que PARSYS ne peut assumer seule.

## **5. Risques de PARSYS SA**

### 5.1. Relatifs à l'activité

- L'activité centrale de PARSYS étant d'acheter des biens, de les louer et de céder les biens et les contrats de location à un refinancier, dès lors s'il y avait négligence dans le suivi des achats, ces derniers pourraient ne pas être revendus, générant de ce fait une perte de marge. Pour faire face à ce risque, PARSYS a mis en place un système informatique performant permettant le suivi individuel des achats par contrat. Néanmoins eu égard à la spécificité de certaines demandes des clients, des suivis individuels sont parfois nécessaires ce qui génère un risque couvert par une analyse régulière des achats en attente de refacturation par le service comptable.
- Dans certains cas, si le refinancement de matériels neufs s'avère impossible, PARSYS loue directement ces biens à ses clients. Dans ce cas, la société assume le risque du loueur. Au 30/09/2010, ces contrats dits « autoportés » représentent une valeur nette comptable de 730 K€ laquelle est couverte par des engagements des clients de verser des redevances de location pour une valeur supérieure.

A noter à ce titre que, compte tenu de la situation financière de la société, la rupture des relations commerciales avec les principaux établissements financeurs créerait des difficultés pour la société dans la mesure où ses moyens financiers afin de porter les matériels sont limités. Actuellement, PARSYS éprouve des difficultés à trouver un refinancier pour certaines catégories de clients (PME et marchés publics)

- En fin de contrat entre le refinancier et le client, PARSYS achète la valeur résiduelle des matériels auparavant sous contrat. Un premier risque consiste dans le suivi de ces matériels présent à la fin du contrat dans les locaux du client. Le système informatique permet un suivi de l'état de chaque matériel et la facturation du client selon les dispositions contractuelles ou les négociations commerciales effectuées. Le deuxième risque est la reprise au client de matériels qui ne s'avèreraient pas vendable sur le marché de l'occasion. Pour faire face à ces deux risques, la société a mis en place un système de dépréciation en comptabilité des stocks de valeurs résiduelles qui aboutit à une provision à 100% des matériels de plus d'un an.

- PARSYS s'est engagé auprès des financeurs à acheter à la fin des contrats les valeurs résiduelles desdits contrats. L'engagement est de 69 K€ au 30/09/2010. Le seul risque serait lié à une évolution technologique brutale qui rendrait obsolète ces matériels lesquels à ce jour permettent de dégager globalement une marge appréciable pour la société. L'importance de cette marge rend à notre sens inutile une estimation des prix de revente futurs de ces matériels.
- PARSYS assume le risque de recouvrement de ses créances clients. En particulier l'application des clauses contractuelles liées aux fins de contrat peut nécessiter des négociations, voire des recours contentieux allongeant les délais de paiement. Au 30/09/10, les risques de non recouvrement estimés ont fait l'objet de provisions.
- PARSYS assume le risque de défaillance des appareils médicaux vendus. A ce stade de démarrage de l'activité, celui-ci peut être considéré comme faible. En outre ce risque fait l'objet d'une assurance spécifique.

## 5.2. Relatifs aux litiges en cours

- Le risque principal auquel est maintenant exposée la société est lié au jugement du dol EFSI suite à l'arrêt de la Cour de Cassation. La cour de renvoi devrait statuer mi 2011. Si PARSYS devait rembourser tout ou partie de l'indemnité déjà reçue, la société pourrait être dans l'impossibilité d'y faire face eu égard à sa trésorerie actuelle et aux besoins liés au développement de l'activité santé.
- Avec la société SANIMAT : risque de condamnation en contrefaçon de brevet ou en concurrence déloyale.

## 5.3. Relatifs au recouvrement de certains actifs

- La société dispose d'actifs incorporels issus de l'activité santé pour un montant net global de 1,1 M€. Des tests ont été réalisés afin de s'assurer que les flux de trésorerie futurs couvriront la valeur de ces actifs. Néanmoins les hypothèses prises pourraient s'avérer plus défavorables que prévu.
- La société dispose d'un stock de matériel médical de 531 KE en valeur nette. La valeur de ce stock a été comparée aux perspectives de ventes futures. Si elles s'avéraient plus défavorables que prévues, la valeur de ce stock pourrait être remise en cause.

## 5.4. Relatifs au règlement de certaines dettes

- Le respect des échéances du plan de continuation dont le montant au 30/09/10 se monte à 8.611 K€ est lié à la capacité de la société à développer la reprise des volumes d'investissements de ses clients, à développer les activités liées à son cœur de métier et à s'ouvrir à de nouvelles activités commerciales et de la capacité de la branche santé à développer ses ventes. Afin de réagir au plus près de l'évolution de la société, un contrôle budgétaire mensuel est examiné par le directoire.

## 5.5. Risque fiscal

- L'administration a adressé à PARSYS une notification de redressement. Une réponse circonstanciée a été faite dans les délais. Toutefois, après réponses du contribuable, l'administration a prononcé en janvier 2011 une amende de 79 K€ et une minoration des déficits reportables de 3.833 K€. La société PARSYS qui entend contester une partie de ces redressements. Ces éléments ne sont pas pris en compte dans les comptes au 30 septembre 2010 (notamment, l'amende de 79 K€ n'est pas provisionnée).



## 6. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

### - Activité

Dans son activité historique, PARSYS espère améliorer son résultat opérationnel grâce à son recentrage sur la location médicale et le remarketing couplé à une ferme pression sur les coûts,

Dans le domaine de la santé, la Société espère finaliser dans l'exercice plusieurs projets importants lui permettant d'engager un vrai décollage et se rapprocher de l'équilibre financier. .

Le premier trimestre de l'exercice devrait être globalement en deçà des prévisions d'activité (baisse attendue en volume d'environ 40% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre du précédent exercice). Le résultat d'exploitation sur ce trimestre restera fortement déficitaire.

### - Echéance de juillet 2011 dans le cadre du plan de continuation

Le montant à rembourser se montera à 645 K€.

## 7. Conséquences environnementales de l'activité

Le recyclage des matériels mis au rebut par le CTE est assuré par le prestataire spécialisé Valdelec. Il garantit le recyclage selon les normes en vigueur et fournit un certificat adéquat.

La société a obtenu en mai 2009 la certification ISO 14001.

## 8. Activités de recherche et de développement

Une partie conséquente de recherche-développement a été réalisé au sein de l'activité santé : les travaux ont notamment porté sur le développement de fonctionnalités complémentaires pour le produit Telecardia, le nouvel ECG à 18 dérivations et un appareil multiparamétrique appelé PARAMETRYS.

Les coûts engagés sur l'exercice, estimés à 508 K€, n'ont pas été portés à l'actif compte tenu du projet de cession du fonds de commerce à une société filiale. La société a par ailleurs obtenu une avance remboursable de la part d'OSEO pour un montant de 138 K€ (remboursable à compter de 2012).

## 9. Capital

Actionnaires	En nombre d'actions	En capital	En droits de vote	
	(en pleine propriété)	En % du capital	En nombre de droits de vote	En % de droits de vote
M Jean-Louis SCHMITLIN (1)	1 172	0,08 %	2 344	0,10 %
Mme Anne SCHMITLIN	1	NS	2	NS
M Marcel SCHMITLIN (2)	1	NS	2	NS
M Camille DE MONTALIVET (2)	150	0,01 %	300	0,01 %
M Jean-Marie DESCARPENTRIES (2)	1	NS	2	NS
SCPS	838 100	54,36 %	1 676 200	70,38 %
Divers nominatifs	457	0.03 %	914	0.04%
Public	701 785	45,52%	701 785	29,47%
TOTAL	1 541 667	100%	2 381 549	100%

(1) Président du Directoire,

(2) Fonctions exercées au sein du Conseil de surveillance,

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le fait que la société SCPS détient plus de la moitié du capital et des deux tiers des droits de vote de la société PARSYS.

## 10. Evolution boursière du titre

Pour mémoire, 45,52 % du capital est mis à disposition du public sur les marchés financiers.

Le graphique ci-dessous retrace l'historique de l'évolution de l'action Parsys du 30/09/09 au 9 décembre 2010.



SOURCE : WWW.BOURSORAMA.COM

## 11. Participation des salariés dans le capital de la Société

Néant.

En outre, aucune participation des salariés n'est due au titre de l'exercice, le résultat de la période faisant apparaître une perte fiscale.

## 12. Prises de contrôle

Création d'une filiale à 100% : PARSYS TELEMEDECINE. Cette société est sans activité au 30/09/10

## 13. Sociétés contrôlées et cession de participations

Cf ci dessus.

## 14. Conséquences sociales de l'activité

### 14.1 Effectifs

L'effectif au 1<sup>er</sup> Octobre 2010 est de 29 salariés, réparti de la manière suivante :

Répartition par catégories professionnelles

	H	F	H	F	H	F	H	F
Selon les différents contrats de travail								
	CDI		CDD		Intérim		Autres contrats	
Cadres	12	4						
Employés	10	3						
Répartition selon l'âge par catégorie professionnelle								
	Moins de 30 ans		Entre 30 et 40 ans		Entre 40 et 50 ans		Plus de 50 ans	
Cadres	1		3		4	1	4	3
Employés	1		3	3	4		2	

Données sur l'organisation du travail

	Temps complet	Temps partiel		Travail de nuit	Travail posté	Travail du week-end	Horaires variables
		< 50%	> 50%				
Hommes	20	2					
Femmes	5		2				

### 14.2 Formation

Au cours de l'exercice 2009-2010, l'essentiel des formations a été réalisé en externe notamment pour améliorer les compétences dans l'utilisation des outils bureautiques pour le personnel administratif et commercial, et dans la manipulation des engins de levage pour les manutentionnaires du centre technique.

## **15. Résultats et affectations**

L'exercice écoulé se traduit par une perte sociale de 14.779.243 €, que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.

## **16. Distribution de dividendes**

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des 3 derniers exercices.

## **17. Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **18. Conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce**

La liste des conventions donnant lieu à application de l'article L. 225-86 du Code de commerce a été communiquée à vos Commissaires aux comptes conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Ceux-ci vous les relatent dans leur rapport spécial.

## **19. Conventions visées à l'article L. 225-87 du Code de commerce**

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition et communiquée dans les délais légaux.

## **20. Informations concernant les mandataires sociaux**

Etant rappelé que Monsieur Jean-Marie DESCARPENTRIES assume les fonctions de Censeur auprès du Conseil de surveillance ayant voix consultative, figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute Société par les mandataires sociaux de PARSYS.

Monsieur Jean-Louis SCHMITLIN, Président du Directoire :

- Président du Directoire de PARSYS
- Président de PARSYS TELEMEDECINE SAS
- Co gérant de SCPS

Monsieur Michel PRECHACQ, Membre du Directoire jusqu'au 10 mai 2010

- Membre du Directoire de PARSYS

Monsieur Benoit SCHMITLIN, Membre du Directoire à compter du 2 juin 2010 :

- Membre du Directoire de PARSYS

Monsieur Camille de MONTALIVET, Président du Conseil de surveillance :

- Président du Conseil de surveillance
- Gérant de CDM CONSULTING
- Gérant de ADM CONSEIL

Monsieur Marcel SCHMITLIN, Membre du Conseil de surveillance :

- Membre du Conseil de surveillance de PARSYS

Monsieur François FEBVAY, Membre du Conseil de surveillance :

- Membre du Conseil de surveillance de PARSYS

## **21. Attribution d'actions gratuites**

Néant

Par ailleurs, il est rappelé pour mémoire qu'aucune stock option n'est en vigueur à ce jour.

## **22. Jetons de présence**

A titre de jetons de présence, nous vous proposons d'attribuer une somme totale de 26 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance.

## **23. Actions propres**

Néant

## **24. Présentation des comptes annuels**

Nous allons soumettre les comptes annuels à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève 2.890 €.

Nous allons également soumettre à votre approbation les comptes consolidés établis conformément au référentiel IFRS.

Vos Commissaires aux Comptes vont maintenant vous relater dans leurs rapports, l'accomplissement de leur mission.

Ensuite, nous vous inviterons à adopter les résolutions que nous soumettrons à votre vote.

## **LE DIRECTOIRE**

**François BOUEIL**  
24 rue Louis Girard  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

**IDF Expertise & Conseil**  
23 rue Paul Valéry  
75116 PARIS

## **Parsys**

Société Anonyme au capital de 4 625 001 €  
Siège Social : 2, rue du Centre – 93 885 Noisy Le Grand cedex

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Parsys, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La société Parsys a comptabilisé à l'actif du bilan les fonds commerciaux et frais de développement relatifs à l'activité santé pour un montant net, après amortissements et dépréciations, de 1,1 M€. Sur la base du budget de trésorerie qui nous a été présenté par la direction et compte tenu des incertitudes liées d'une part au dénouement des litiges présentés au paragraphe 2 du préambule de l'annexe et d'autre part à la réalisation des opérations présentées au paragraphe 4 de ce même préambule, nous ne sommes pas en mesure d'estimer si la société dispose à ce jour des moyens financiers lui permettant de mener à terme les projets engagés, dans des conditions de rentabilité commerciale compatibles avec les besoins de liquidité à court terme de la société.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés en annexe :

- Le paragraphe «3- Situation de la société » présenté en préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.
- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » des événements significatifs de l'exercice de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau de la société ainsi que leur traduction comptable.
- Le paragraphe « Préambule 4- Evènements postérieurs » et la Note « 1.4 - Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des fonds commerciaux ainsi que le projet d'apport de l'activité santé à une société filiale.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport :

- Le paragraphe «3- Situation de la société » du préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » du préambule de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau de la société. Votre société constitue à ce titre et plus généralement dans le cadre de ses activités (cf. Note 9 de l'annexe) des provisions.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que l'annexe donne une information pertinente sur les risques et litiges.

- Le paragraphe « Préambule 4- Evènements postérieurs » et la Note « 1.4 Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des fonds commerciaux.



Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement et fonds commerciaux, ainsi que celles retenues pour leur amortissement ou dépréciation et pour la vérification de la valeur actuelle. Nous avons notamment dans ce cadre obtenu le rapport d'Expert ainsi que le rapport du Commissaire aux Apports qui y sont mentionnés. Nous nous sommes enfin assurés que les notes correspondantes de l'annexe fournissent une information appropriée, notamment sur le caractère à ce jour non profitable de l'activité à laquelle se rattachent ces coûts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Vélizy-Villacoublay et Paris, le 3 février 2011

**IDF Expertise & Conseil**

Représentée par

**François BOUEIL**

**Eric CHAPUS**

## **PARSYS SA**

Société anonyme au capital de 4 625 001 euros

Siège social: 2, rue du centre -93160 Noisy Le Grand

RCS Bobigny B 382 824 738

### **COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2010**

## Sommaire

Bilan  
Compte de résultat  
Tableau de financement

Annexe :

- Préambule : Evènements significatifs de l'exercice, situation de la société, évènements postérieurs et changement de méthode comptable
- Note 1 Principes et méthodes comptables
- Note 2 Immobilisations
- Note 3 Stocks
- Note 4 Etat des échéances des créances
- Note 5 Créances clients
- Note 6 Valeurs mobilières & Disponibilités
- Note 7 Charges et produits constatées d'avance
- Note 8 Capitaux propres
- Note 9 Provisions
- Note 10 Echancier des dettes à la clôture de l'exercice
- Note 11 Détail des charges à payer et des produits à recevoir
- Note 12 Résultat financier
- Note 13 Résultat exceptionnel
- Note 14 Engagements hors bilan
- Note 15 Impôts sur les sociétés
- Note 16 Participation des salariés
- Note 17 Répartition des effectifs
- Note 18 Ventilation du chiffre d'affaires par activité
- Note 19 Filiales et participations
- Note 20 Opérations réalisées avec les sociétés liées
- Note 21 Rémunérations des organes de direction
- Note 22 Rémunérations de commissaires aux comptes
- Note 23 Résultats des cinq derniers exercices

## BILAN

PARSYS SA

BILAN ACTIF

En euros	Montant net au		Notes
	30.09.2010	30.09.2009	
Frais de développement	725 436	1 005 512	
Concessions, brevets, licences	13 497	21 092	
Fonds commercial	330 051	1 586 576	
Autres immobilisations incorporelles	2 246	4 278	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 071 231</b>	<b>2 617 459</b>	
Constructions	0	0	
Installations techniques, matériels et outillage industriels	23 777	10 855	
Autres immobilisations corporelles	902 313	859 394	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>926 091</b>	<b>870 249</b>	
Titres de participation	14 500	4 500	
Créances rattachées à des participations	65 500	65 500	
Autres immobilisations financières	388 762	105 338	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>468 762</b>	<b>175 338</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 466 083</b>	<b>3 663 046</b>	<b>1</b>
Matières premières et autres approvisionnements	154 486	283 596	
Stock d'encours	348 507	816 503	
Stock de produits intermédiaires et finis	28 343	0	
Stock de marchandises	792 366	530 918	
ST Stocks	<b>1 323 703</b>	<b>1 631 017</b>	<b>2</b>
Créances clients et comptes rattachés	736 259	8 593 804	<b>4</b>
Autres créances	637 419	1 460 242	
ST Créances	<b>1 373 678</b>	<b>10 054 047</b>	<b>3</b>
Valeurs mobilières de placement	558 278	2 908 895	<b>5</b>
Disponibilités	199 005	318 242	
Charges constatées d'avance	108 577	109 372	<b>6</b>
ST Disponibilités et divers	<b>865 860</b>	<b>3 336 509</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 563 241</b>	<b>15 021 572</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>6 029 324</b>	<b>18 684 618</b>	

## PARSYS SA

## BILAN PASSIF

En euros	30.09.2010	30.09.2009	Notes
Capital	4 625 001	4 625 001	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 431 369	6 431 369	
Réserve légale	282 031	282 031	
Autres réserves	0	0	
Report à nouveau	-13 083 160	-23 677 983	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	-14 779 243	10 594 823	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-16 524 002</b>	<b>-1 744 759</b>	<b>7</b>
Provisions pour risques	10 409 241	594 290	
Provisions pour charges	0	0	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 409 241</b>	<b>594 290</b>	<b>8</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 910 497	3 228 740	<b>9</b>
Emprunts et dettes financières divers	612 696	234 864	<b>9</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 727 676	8 193 190	<b>9</b>
Dettes fiscales et sociales	4 070 855	6 025 115	<b>9</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	5 222	<b>9</b>
Autres dettes	772 937	2 121 196	<b>9</b>
Produits constatés d'avance	49 424	26 760	<b>9</b>
<b>DETTES</b>	<b>12 144 085</b>	<b>19 835 088</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>6 029 324</b>	<b>18 684 618</b>	

## PARSYS SA

## COMPTE DE RESULTAT

En euros	30.09.2010	30.09.2009	Notes
Chiffre d'Affaires	6 679 604	15 117 460	<b>17</b>
Production stockée	28 343	0	
Production immobilisée	0	413 210	
Reprise sur provisions	503 163	1 672 146	
Transferts de charges	9 065	7 373	
Subventions d'exploitation	0	0	
Autres produits	15 546	27 412	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 235 722</b>	<b>17 237 600</b>	
Marchandises consommées	4 427 225	12 994 007	
Matières premières et autres approvisionnements	227 600	20 310	
Autres achats et charges externes	2 221 054	1 962 722	
Impôts, taxes et versements assimilés	148 013	205 023	
Salaires et traitements	1 363 870	1 662 448	
Charges sociales	632 404	764 764	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 190 428	707 600	
Dotation aux dépréciations sur actif circulant	620 140	71 624	
Autres charges	174 638	40 677	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>11 005 372</b>	<b>18 429 175</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 769 650</b>	<b>-1 191 575</b>	
Produits financiers	18 709	131 168	
Charges financières	34 862	82 257	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-16 153</b>	<b>48 911</b>	<b>11</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-3 785 803</b>	<b>-1 142 664</b>	
Produits exceptionnels	681 223	19 805 820	
Charges exceptionnelles	11 968 576	8 265 938	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-11 287 353</b>	<b>11 539 882</b>	<b>12</b>
Impôt sur les bénéfices	293 913	197 606	
<b>BENEFICE (PERTE) DEL'EXERCICE</b>	<b>-14 779 243</b>	<b>10 594 823</b>	

## TABLEAU DE FINANCEMENT PARSYS SA

En euros	30.09.2010	30.09.2009
Résultat de l'exercice	-14 779 243	10 594 823
Dotations (reprises) nettes d'amortissements & de provisions	12 169 896	-145 495
Abandons de créance reçus	-255 674	-1 513 385
(Plus-values), moins-values de cession	87 120	339 822
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>-2 777 902</b>	<b>9 275 766</b>
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>2 174 228</b>	<b>-657 630</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (UTILISE DANS) L'EXPLOITATION</b>	<b>-603 674</b>	<b>8 618 135</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	-954 016	-1 148 162
Acquisitions d'immobilisations financières	-310 165	-93 026
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 339	1 000
Cessions d'immobilisations financières	16 741	53 608
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-1 245 101</b>	<b>-1 186 580</b>
Remboursement du passif	-898 205	-3 025 310
Variation des comptes courants		-1 745 018
Augmentation des dettes financières	597 310	
Diminution des dettes financières	-219 478	-151 588
<b>FLUX PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-520 374</b>	<b>-4 921 916</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-2 369 149</b>	<b>2 509 638</b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>3 087 411</b>	<b>577 772</b>
<b>TRESORERIE A LA FIN DEL'EXERCICE</b>	<b>718 263</b>	<b>3 087 411</b>
<b>VMP &amp; Disponibilité</b>	<b>757 283</b>	<b>3 227 137</b>
<b>Découvert</b>	<b>-39 020</b>	<b>-139 726</b>

## Événements significatifs de l'exercice

### 1. Activité de PARSYS :

L'activité de PARSYS se ventile en une activité locative, qui est l'activité traditionnelle de PARSYS et une activité santé, encore en phase de pré-décollage. Les chiffres donnés aux deux points ci après proviennent d'une ventilation analytique par activité du compte de résultat de la société.

- Activité locative

Le volume d'affaires est en baisse par rapport à l'exercice précédent (le CA passe de 15 M€ à 6,5 M€).

La réduction des coûts d'exploitation s'est poursuivie au regard de l'exercice précédent, grâce à une baisse continue des frais de personnel qui passent de 2,1 à 1,8 M€ et à une stabilisation des charges externes, qui restent à 1,6 M€.

L'activité locative, après une réaffectation de certains de ses coûts communs avec l'activité Santé pour 360 KE, génère une perte d'exploitation de 1.814 KE contre 356 KE l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la société a fermé ses établissements de Lyon et de Toulouse et procédé à 8 licenciements. Le coût salarial lié est estimé à 191 KE et l'économie annuelle escomptée est de 610 KE. Les autres coûts et gains sont peu significatifs

- Activité Santé

Cette activité est encore en phase d'investissement. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 218 KE . Les coûts d'exploitation sont les suivants :

- charges externes de 581 KE
- impôts et taxes de 14 KE
- frais de personnel de 214 KE
- réaffectation de coûts de l'activité locative (services communs) 360 KE
- dotations aux amortissements et provisions 809 KE (essentiellement lié aux frais de recherche développement et dotation pour dépréciation des stocks)

Au total, compte tenu de la non activation de frais de recherche et développement estimés à 508 KE, l'activité santé génère une perte d'exploitation de 1.956 KE contre 836 KE l'exercice précédent.

- Synthèse

Le résultat d'exploitation cumulé des deux activités fait apparaître une perte de 3.770 KE. Compte tenu du résultat financier négatif de 16 KE, d'un résultat exceptionnel négatif de 11.287 KE et d'un crédit impôt recherche de 294 KE, le résultat net de la période est une perte de 14.779 KE contre un bénéfice de 10.595 KE pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel (Cf. note 12) inclut une provision de 10.292 KE suite à la décision de la cour de cassation de casser le jugement d'appel dans le cadre de la procédure contentieuse décrite ci-dessous.



## 2. Litiges en cours

Les procédures significatives en cours ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

- Procédure contentieuse engagée contre GLS Lease Plan pour dol dans l'acquisition de la Société EFSI

La séquence des évènements est la suivante :

- sentence arbitrale du 7 avril 2005 condamnant GLS Lease Plan à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 4.204 K€.
- premier arrêt du 6 juillet 2006 rendu par la cour d'appel qui avait décidé la nomination d'un expert.
- rapport de l'expert remis à la cours le 5 mai 2008.
- Jugement de la cour d'appel de Paris condamnant GLS LEASE PLAN, à payer à PARSYS une indemnité de 10,3 M€
- Jugement de la cour de cassation confirmant le dol mais cassant partiellement l'arrêt de la cour d'appel. Cette décision, qui ne remet pas en cause le dol mais le mode de calcul de son indemnisation, renvoie les parties à la même chambre de la cour d'appel de Paris pour un arrêt qui devrait être prononcé mi 2011.

Suite à la décision de la cour d'appel, l'indemnité, soit 10,3 M€, avait été prise en produit au cours l'exercice 2008/2009. Suite à la décision de la cour de Cassation ayant remis les parties dans l'état préalable à la décision d'appel quant au calcul de l'indemnité, PARSYS a provisionné l'intégralité des fonds perçus pour tenir compte de l'aléa judiciaire.

PARSYS espère que la cour lui réattribuera une somme égale, voire supérieure, à celle qui a été attribuée en mars 2009. Par ailleurs, elle a obtenu du Tribunal de commerce de Nanterre de n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS Lease Plan qu'après 16 mois à compter du 29 avril 2010. Ce jugement a été confirmé en appel auprès de la Cour d'appel de Versailles. Ceci devrait permettre au nouveau jugement d'être prononcé avant cette date.

Si PARSYS devait rembourser tout ou partie de l'indemnité déjà reçue, la société pourrait être dans l'impossibilité d'y faire face eu égard à sa trésorerie actuelle.

- Assignation contre la CARMI Nord Pas de Calais pour résiliation abusive de contrat.

Au titre de la résiliation abusive d'un marché remporté par PARSYS en 2006, la CARMI Nord Pas de Calais a été condamnée le 12 octobre 2010 à indemniser PARSYS à hauteur de 3.37M€. La CARMI a fait appel de la décision du TGI.

- Procédures engagées par SANIMAT contre PARSYS :

- pour contrefaçon : SANIMAT a été débouté en 1<sup>ère</sup> instance mais a relancé une nouvelle action qui devrait être jugée en mars 2011.
- pour concurrence déloyale : PARSYS a été condamné en première instance à verser 310 K€, payés au cours de l'exercice précédent. Ce jugement a été frappé d'appel par PARSYS.

### 3. Situation de la société

PARSYS est dans la sixième année de son plan de continuation, prononcé le 7 juillet 2004 par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Le Tribunal de Commerce de Bobigny a par ailleurs accepté le 3 juillet 2009 une modification substantielle du plan de continuation.

Le passif qui résulte de l'arrêté définitif des créances par le juge commissaire, ainsi que l'échéancier de remboursement mis à jour suite à la modification du plan, sont détaillés ci-après en note 10

Au 30/09/10, la sixième échéance du plan a été payée. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 75 KE et ont été inscrits au poste « autres dettes ». Ceux de moins d'un an se montent à 17 KE.

### 4. Evénements postérieurs

- PARSYS a encaissé en décembre 2010 suite à exécution provisoire 1.500.000 EUR de dommage et intérêts de la CARMI suite au litige évoqué plus haut.
- La 7<sup>ème</sup> échéance deviendra exigible au mois de juillet 2010 (646 K€)
- Afin d'assurer le développement de son activité télémédecine, PARSYS envisage :
  - de filialiser cette activité par voie d'apport en nature des éléments incorporels et corporels de l'activité santé, hors stocks, d'une valeur de 1.100.000 EUR, valeur déterminée sur la base d'un rapport d'expert, à une société dédiée dénommée PARSYS Télémédecine.
  - de faire investir à ses côtés Télémédinvest société dont l'objet est d'investir dans des entreprises de télésanté en lui cédant de 36.04% du capital de PARSYS Télémédecine (moyennant un prix en numéraire de 400K€) et en lui réservant une augmentation de capital d'un montant (prime d'émission comprise) de 600K€.

A cet effet, la société a été autorisée par jugement du tribunal de commerce de Bobigny du 13/10/2010 à céder 58,48% du capital de sa filiale PARSYS TELEMEDECINE.

Le commissaire aux apports a rendu un avis favorable à l'opération.

En conséquence de cette valorisation à dire d'expert, la valeur nette comptable des immobilisations santé a été ajustée à 1.100.000 EUR par voie de dépréciation du fonds de commerce. Une provision de 1.256 KE a été enregistrée en charges exceptionnelles. Il a également été décidé de ne pas activer de frais de recherche et développement sur l'exercice.

- Dans le cadre du contrôle fiscal en cours, PARSYS a reçu un courrier du 7 janvier 2011 en réponse aux observations du contribuable.

La position actuelle de l'administration fiscale se traduirait :

- Par une minoration des déficits reportables de 3.833 K€ ;
- Par une amende fiscale de 79 K€, non provisionnée au 30.09.2010

PARSYS entend désormais saisir la commission départementale des impôts sur certains des redressements maintenus par l'administration.

## Note 1 : Principes et méthodes comptables

### 1.1 Principes généraux

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

### 1.2 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1.3 Changement de méthode

Aucun changement n'a été opéré au cours de l'exercice.

### 1.4 Immobilisations incorporelles

Le poste d'immobilisations incorporelles inclut :

- le fonds commercial dont le mali de confusion,
- les frais de recherche et développement
- les logiciels

le poste « fonds commercial » correspond essentiellement au mali technique de confusion constaté lors de la transmission universelle de patrimoine de la société PARSYS SANTE au profit de PARSYS. Ce poste fait l'objet d'un suivi de valeur au travers de la réalisation de tests de dépréciation (réalisés au niveau des deux secteurs d'activités) : ces tests sont notamment basés sur les prévisions d'activités à 4 ans élaborées par la Direction et leur traduction en termes de flux de trésorerie.

L'évaluation au 30 septembre 2010 tient compte de l'évaluation à dire d'expert des actifs santé réalisée dans le cadre du projet de filialisation de l'activité santé.

#### *Logiciels acquis :*

Ils sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont inscrits à l'actif au poste « concessions, brevets, licences » et amortis suivant le mode linéaire sur douze mois, à l'exception des logiciels techniques particuliers, acquis pour être donnés en location à des clients.

#### *Frais de recherche et développement :*

Ils sont portés à l'actif s'ils sont clairement identifiés et s'ils répondent aux critères suivants :

- Sérieuses chances de réussite technique du produit
- Moyens financiers suffisants
- Perspectives de développement commercial permettant la rentabilité du projet

Ils sont composés des frais directement affectables au projet et d'une part de frais directs affectables.

Ils sont amortis sur 5 ans.

### 1.5 Immobilisations corporelles

Le poste Immobilisations corporelles inclut à la fois des biens utilisés pour les besoins propres de l'entreprise et des biens donnés en location à des tiers pour une durée supérieure à un an (matériels "auto-portés").

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon les modalités suivantes :

	Durée	Mode
Aménagement et agencement :	10 ans	Linéaire
Matériel de transport :	3 & 4 ans	Linéaire
Matériel de bureau (autre que matériel informatique) :	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier :	10 ans	Linéaire
Matériel informatique :	3 ans	Linéaire

Les biens utilisés pour les besoins propres de l'entreprise et les biens loués à des tiers (matériel faisant l'objet de contrats de location non re-financés dits "auto-portés") sont amortis selon les mêmes modalités.

Pour les matériels « autoportés », si l'amortissement pratiqué est inférieur à un amortissement linéaire théorique pratiqué sur la durée du contrat, l'écart donne lieu à une provision sur immobilisation couvrant le risque de non valeur des biens en fin de contrat.

### 1.6 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, déterminée notamment sur la base de l'actif net comptable (valeur mathématique), des perspectives de rentabilité.

### 1.7 Stocks

Ce poste inclut :

#### 1.7.1 Stock "longue durée" :

Il s'agit de matériels neufs destinés à être vendus dans des délais courts à des re-financeurs pour faire l'objet de contrats de location de longue durée en cours de mise en place (PARSYS dispose dans la majorité des cas pour ces données de commandes fermes des clients et d'un accord de refinancement). Ces matériels sont valorisés à leur prix d'achat hors taxes.

Dans le cas exceptionnel d'une commande non confirmée par le client, le matériel peut faire l'objet d'une dépréciation, calculée au cas par cas.

#### 1.7.2 Stock "Fin de contrats" :

Il s'agit de matériels d'occasion localisé soit chez les clients, soit chez PARSYS, et rachetés aux re-financeurs en fin de contrat « longue durée ». Ces matériels sont destinés suivant les cas à :

- être revendus au client initial
- être loués au client initial (prolongation du contrat de location initial)
- être revendus sur le marché de l'occasion
- être consolidés dans de nouveaux contrats.

Depuis l'exercice 2003-2004, en raison de l'obsolescence rapide de ces stocks, seuls les matériels acquis sur contrats échus depuis moins d'un an sont valorisés.

Afin de simplifier le processus de prise en compte des dépréciations, le stock est déprécié de façon linéaire sur 12 mois.

### 1.7.3 Stock d'encours

Il s'agit de matériels issus de contrats en cours rachetés à des re-financeurs et destinés selon les cas, à être :

- revendus aux clients locataires
- inclus dans un nouveau contrat de location avec éventuellement ajout de matériels neufs
- revendus sur le marché de l'occasion.

### 1.7.4 Stock Santé

Il s'agit :

- des stocks de consommables (pièces détachées)
- des encours de productions de Télécardia et de pièces détachées permettant la production de ceux-ci. Les encours sont à un stade quasi terminal, sachant que les produits ne sont définitivement terminés que juste avant la livraison au client (installation du logiciel).
- des produits finis (quelques articles au stade final)

Ces stocks sont dépréciés en fonction des perspectives de vente et d'obsolescence technologique

### 1.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées en coût historique. Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation déterminée comme suit :

- les comptes de clients en redressement ou en liquidation judiciaire ont été provisionnés à 100 % du montant hors taxes,
- les créances anciennes, faisant ou non, l'objet de procédures contentieuses de recouvrement engagées par PARSYS ont fait l'objet de provision pour dépréciation appréciée au cas par cas, à hauteur de 50% à 100% du montant hors taxes.

### 1.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique (FIFO) hors frais d'acquisition. Une dépréciation est calculée le cas échéant pour les ramener à leur valeur d'utilité.

### 1.10 Dettes financières

Il s'agit :

- des dettes bancaires dont celles issues du plan de continuation
- des financements OSEO
- de découverts bancaires

### 1.11 Chiffre d'affaires

- Activité Location

Elle consiste à acheter des biens pour les louer à des tiers, puis dans la majorité des cas à céder ces biens et les contrats de locations à un organisme de financement lequel, à la fin du contrat de location, vend les matériels d'occasion à PARSYS qui peut soit les louer ou les vendre au client initial, soit les reprendre pour l'activité de re-marketing. De plus certains matériels en cours ou en fin de contrat sont rachetés pour être cédés dans le cadre d'un nouveau contrat (« consolidation de contrat »)

Le chiffre d'affaires comprend :

- La cession de contrats pour laquelle le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de facturation des cessions aux re-financeurs.
- Les produits de location (matériels autoportés ou prolongations éventuelles en fin de contrat) pour lesquels le chiffre d'affaires est enregistré selon les périodes de location.

- La vente éventuelle de matériels aux clients pour laquelle le chiffre d'affaires est enregistré à la date de livraison des matériels

- Activité re-marketing

Elle consiste à vendre les matériels d'occasion qui ont été soit repris de l'activité « location », soit achetés auprès de tiers.

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la date de livraison des matériels.

- Activité santé

Elle consiste essentiellement en la vente de matériel médical. Le fait générateur du chiffre d'affaires est l'installation du produit chez le client. Dans certains cas, des matériels sont placés en dépôt chez des prospects pour validation du produit avant la vente.

Il y a aussi des prestations de service (abonnement pour interprétation d'ECG) pour lesquelles le chiffre d'affaires est pris en fonction des périodes d'abonnement.

#### 1.12 Engagements de retraite

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés du personnel et des mandataires sociaux n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux. Il se monte à 59 K EUR au 30/09/10.

## Note 2 : Immobilisations

	Valeurs Brutes				Dépréciations				Net
	30/09/2009	Augmentation	Diminution	30/09/2010	30/09/2009	Augmentation	Diminution	30/09/2010	30/09/2010
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
Frais d'établissement	0			0					
Frais de recherche	1 400 381	0	0	1 400 381	394 868	280 076	0	674 944	725 436
Concessions, brevets, licences	110 328	0	-13 365	96 963	89 236	7 595	-13 365	83 465	13 497
Fonds de commerce	1 586 576	0	0	1 586 576	0	1 256 525	0	1 256 525	330 051
Autres immobilisations incorporelles	631 233	0	-36 583	594 650	626 955	2 032	-36 583	592 405	2 246
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>3 728 518</b>	<b>0</b>	<b>-49 948</b>	<b>3 678 570</b>	<b>1 111 059</b>	<b>1 546 228</b>	<b>-49 948</b>	<b>2 607 340</b>	<b>1 071 231</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Installations générales constructions	14 483	0	0	14 483	14 483	0	0	14 483	0
Installations tech, mat et outillages ind.	75 157	18 413	0	93 571	64 302	5 491	0	69 793	23 777
Installations générales agencements, aménagements divers	1 095 041	19 774	-4 239	1 110 575	911 384	64 240	-4 239	971 385	139 190
Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel informatique et mobilier de bureau	359 429	0	-1 589	357 840	318 779	6 365	-132	325 012	32 828
Matériels Auto-portés	1 747 411	915 829	-935 733	1 727 507	1 112 322	824 629	-939 740	997 211	730 295
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>3 291 520</b>	<b>954 016</b>	<b>-941 560</b>	<b>3 303 975</b>	<b>2 421 271</b>	<b>900 725</b>	<b>-944 111</b>	<b>2 377 885</b>	<b>926 091</b>
titres de participation	4 500	10 000		14 500					14 500
Créance sur participations	65 500	0	0	65 500	0	0	0	0	65 500
Prêts	21 722	0	0	21 722	0	0	0	0	21 722
Dépôts	83 616	300 165	-16 741	367 040	0	0	0	0	367 040
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>175 338</b>	<b>310 165</b>	<b>-16 741</b>	<b>468 762</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>468 762</b>
<b>Total Général</b>	<b>7 195 376</b>	<b>1 264 180</b>	<b>-1 008 249</b>	<b>7 451 307</b>	<b>3 532 330</b>	<b>2 446 953</b>	<b>-994 059</b>	<b>4 985 224</b>	<b>2 466 083</b>

Les actifs santé ont été ajustés à valeur d'expert à 1.100 K EUR. La dépréciation a été affectée au fonds de commerce

La société PARSYS détient une participation de 45 % dans la société ALTERNIUM (anciennement LAUREA ITALIA SRL) de droit italien depuis le 28 septembre 2009 (4.500 EUR) et détient 100% de PARSYS TELEMEDECINE, société actuellement sans activité.

Le poste « créances rattachées à des participations » au 30 septembre 2010 correspond aux avances faites à la filiale ALTERNIUM.

Les mouvements de dépréciation se ventilent de la façon suivante :

Augmentation des dépréciations	Amortissements		TOTAL
	Provisions	Augmentations	
	exploitation	exceptionnels	ions
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 256 525</b>	<b>289 703</b>	<b>0</b>
Installations générales constructions		0	0
Installations techniques, matériel et outillage		5 491	5 491
Installations gles, agenc/aménagements divers		64 240	64 240
Matériel de transport		0	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 365	0
Matériels Auto-portés	165 825	658 804	0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>165 825</b>	<b>734 900</b>	<b>0</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 422 350</b>	<b>1 024 603</b>	<b>0</b>
dont provisions exceptionnelles	1 256 525		

Diminution des dépréciations	Provisions	Amortissements		Diminutions
		Sorties	reprises	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>-49 948</b>	<b>0</b>	<b>-49 948</b>
Installations générales constructions		0		0
Installations techniques, matériel et outillage		0		0
Installations gles, agenc/aménagements divers		-4 239		-4 239
Matériel de transport		0		0
Matériel de bureau et informatique, mobilier		-132	0	-132
Matériels Auto-portés	-92 009	-847 731	0	-939 740
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>-92 009</b>	<b>-852 102</b>	<b>0</b>	<b>-944 111</b>
<b>Total Général</b>	<b>-92 009</b>	<b>-902 050</b>	<b>0</b>	<b>-994 059</b>

**Note 3 : Stocks**

	PARSYS AU 30/09/09			PARSYS AU 30/09/10		
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Stocks de consommables			-			-
Stock "longue durée" (1)	413 253	-	413 253	796 647	- 103 361	693 286
Stock Fin de contrat	230 589	- 112 924	117 665	163 846	- 64 766	99 080
Stock Santé	1 100 099	-	1 100 099	1 034 137	- 502 800	531 336
<b>TOTAL</b>	<b>1 743 941</b>	<b>- 112 924</b>	<b>1 631 017</b>	<b>1 994 630</b>	<b>- 670 927</b>	<b>1 323 703</b>
(1) dont stock d'encours	141 967	0	141 967	124 230	-103 361	20 869

**Note 4 : Etat des échéances des créances**

	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Prêts	21 722	-	21 722
Créances rattachées à des participations	65 500	65 500	-
Autres immobilisations financières	367 040	-	367 040
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux et litigieux	20 132	-	20 132
Créances clients	743 749	743 749	-
Avances et acomptes versés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 397	1 397	-
Organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (1)	385 365	385 365	-
Taxe sur la valeur ajoutée	210 130	210 130	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	40 527	40 527	-
Charges constatées d'avance	108 577	108 577	-
<b>Total général</b>	<b>1 964 140</b>	<b>1 555 246</b>	<b>408 894</b>

(1) crédit impôt recherche

**Note 5 : Créances clients**

Le poste créances clients à la date de clôture comporte un montant de 14 K€ au titre de factures à établir au 30 septembre 2010.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation déterminée selon les modalités indiquées en note 1.8.

Les dotations et les reprises aux provisions sur créances clients se montent à :

- reprise de provisions 146 KE
- dotations aux provisions 10 KE

Les reprises de provisions ont été utilisées à hauteur de 142 KE.

**Note 6 : Valeurs mobilières & Disponibilités**

Les valeurs mobilières sont composées de SICAV de trésorerie pour 558 K€ pour lesquelles la plus-value latente est insignifiante au 30 septembre 2010.



**Note 7 : Charges et produits constatées d'avance**

Charges : Il s'agit de la quote-part de frais et charges payés au 30 septembre 2010, se rapportant à la période suivante (assurance, loyers...).

Produits : Il s'agit de quote-part de loyers ou de prestations facturés d'avance

**Note 8 : Capitaux propres**

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

A	1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectation	- 1 744 759
	2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
	3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	- 1 744 759
<hr/>		
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N :	
	1 Variation du capital	
	2 Variation des autres postes	
<hr/>		
C	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	- 1 744 759
<hr/>		
D	Variations en cours d'exercice :	
	1 Variation du capital	
	2 Variations des primes , réserves, report à nouveau (titres autocontrôle)	
	3 Variation des provisions relevant des capitaux propres	
	4 Contrepartie des réévaluations	
	5 Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement	
	6 Autres variations	
<hr/>		
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	- 1 744 759
<hr/>		
F	Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	
<hr/>		
G	dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
<hr/>		
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	
<hr/>		
I	Résultat de l'exercice	- 14 779 243
<hr/>		
J	Capitaux propres avec résultat de période	- 16 524 002

Catégories de titres	Nombre de titres		Valeur nominale
	A la clôture de la période	créés pendant la période Remboursées pendant la période	
Actions ordinaires	1 541 667		3,00
dont détenues par les salariés			
dont actions propres			
Actions amorties			
Action à dividende prioritaire sans droit de vote			
Actions préférentielles			
Parts sociales			
Certificats d'investissements			
<b>Total</b>	<b>1 541 667</b>		<b>3,00</b>

Le résultat par action de la période est de -9,59 EUR.

Options de souscription d'actions émises : Néant

Compte tenu des droits de vote doubles existant, le nombre total de droits de vote au 30/09/10 s'établit à 2.381.549.

Aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 derniers exercices clos.

**Note 9 : Provisions**

	30/09/2009	Dotations	Reprises	30/09/2010
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour litiges, risques et charges	594 290	10 392 020	-577 068	10 409 241
Autres provisions pour risque	0	0	0	0
Provision pour dépréciation du fonds commerce	0	1 256 525	0	1 256 525
Provisions / immobilisations	4 110	165 825	-92 009	77 927
Provisions titres de participations	0	0	0	0
Provisions stocks et en-cours	112 924	610 064	-52 061	670 927
Provisions comptes clients	163 233	10 076	-145 688	27 622
Provisions pour dépréciation des autres créances	0	0	0	0
Provision pour dépréciation des VMP	0	0	0	0
<b>Total Général</b>	<b>874 557</b>	<b>12 434 510</b>	<b>-866 826</b>	<b>12 442 242</b>

	Dotations			Reprises		
	Exploitation	Financière	Exceptionnelle	Exploitation	Financière	Exceptionnelle
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-	10 392 020	-	213 406	-
Provisions sur immobilisations	165 825	-	1 256 525	-	92 009	-
Provisions titres de participations	-	-	-	-	-	-
Provision Compte courant	-	-	-	-	-	-
Provisions stocks et en-cours	610 064	-	-	-	52 061	-
Provisions comptes clients	10 076	-	-	-	145 688	-
Provisions sur autres créances	-	-	-	-	-	-
Provision sur actions propres	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>785 965</b>	<b>-</b>	<b>11 648 545</b>	<b>-</b>	<b>503 163</b>	<b>363 663</b>

Les reprises de provisions correspondent à des utilisations de provisions sauf pour les suivantes :

- 24 KE de charge de rachat de V.R auprès d'un re-financeur
- 234 KE de risques sociaux
- 4 KE de risque clients

**9.1 Provision pour risque et charges :**

D'un montant de 10.409 K€ à la date de clôture, elle est destinée à couvrir notamment :

Des litiges :

- Les litiges portés devant le Conseil des Prud'hommes en vue de couvrir les demandes des salariés qui s'avèreront recevables. Seul le montant estimé recevable ou pour lequel une décision a été rendue a été provisionné y compris honoraires de procédure, représentant 100 K€.

Des charges :

- Une charge sur le dénouement de certains actifs : 2 K€
- Une charge sur le dénouement de contrats de location : 15 K€
- Risque EFSI consécutif à la décision de la cour de cassation de casser le jugement d'appel qui avait octroyé à Parsys des dommages et intérêts de 10.292 K€ et de le renvoyer pour ré-estimation du préjudice subi.

**9.2 : Provision sur immobilisations**

Provision de 1.256 K€ sur le fonds de commerce de l'activité Santé pour ajuster la valeur nette des immobilisations de cette activité à valeur d'expertise.

Provision de 78 K€ pour couvrir des pertes à venir sur certains contrats de location.

## 9.3 : Provisions sur stocks et en-cours :

Elles concernent :

- Pour l'activité location, les stocks de « valeurs résiduelles », soit 65 K€ dont stock en re-marketing 56 K€ et les stocks d'en-cours, soit 103 K€.
- Pour l'activité santé, les stocks de matières consommables pour 126 K€ eu égard au risque de non utilisation de certaines pièces et les stocks d'en-cours de 376 K€ eu égard au risque de mévente.

## 9.4 : Provisions Clients :

Elles concernent les créances clients inscrites en douteux et les créances non encore enregistrées en client douteux mais présentant un risque de non-recouvrement.

Les clients douteux concernent seulement les créances détenues en propre par PARSYS, à l'exclusion des créances des contrats en mandats de facturation, pour lesquels le risque est supporté par les re-financeurs.

## Note 10 : Etat des échéances des dettes

	Montant brut au bilan	dont échéancier plan continuation	Montant à moins d'un an	Montant de 1 à 5 ans
<b>Dettes financières (A)</b>	<b>3 523 193</b>	<b>2 871 477</b>	<b>477 966</b>	<b>3 045 227</b>
Auprès des établissements de crédit	2 910 497	2 871 477	256 556	2 653 941
Dont :				
- à un an au maximum à l'origine	39 020		39 020	-
- à plus d'un an à l'origine	2 871 477	2 871 477	217 536	2 653 941
Dépôts Reçus	474 696		221 410	253 286
Autres Emprunts et dettes financières diverses	138 000	-	-	138 000
<b>Dettes d'exploitation (B)</b>	<b>7 798 530</b>	<b>5 181 493</b>	<b>2 996 366</b>	<b>4 802 164</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 727 676	1 406 332	2 427 666	1 300 010
Personnel et comptes rattachés	90 608	-	90 608	-
Sécurité sociale, autres organismes	1 120 555	994 257	201 595	918 960
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 488 583	2 463 020	212 156	2 276 428
Etat : autres impôts, taxes assimilées	371 108	317 883	64 342	306 767
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
<b>Dettes diverses (C)</b>	<b>822 362</b>	<b>558 164</b>	<b>306 483</b>	<b>515 879</b>
Autres dettes	772 937	558 164	257 059	515 879
Produits constatés d'avance	49 424		49 424	-
<b>Total général (A+B+C)</b>	<b>12 144 085</b>	<b>8 611 134</b>	<b>3 780 815</b>	<b>8 363 270</b>

dont dettes garanties par des sûretés réelles : nantissement du fonds de commerce et de la marque

Il n'existe aucune dette à plus de 5 ans

Les passifs à apurer dans le cadre du plan de continuation sont classés selon leur nature d'origine. Suite à la modification substantielle de plan exposée au préambule, ces dettes sont remboursables selon l'échéancier suivant (en KE) :

N° d'échéance	7	8	9	10	
Au 30/09/10	Echu	juillet-11	juillet-12	juillet-13	juillet-14
8 611	0	645	645	3 615	3 706

Au 30/09/10, la sixième échéance du plan a été payée. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 75 KE et ont été inscrits au poste « autres dettes ». Ceux de moins d'un an non débités à la date d'élaboration des comptes se montent à 17 KE.

Dettes financières

Les dettes envers les établissements de crédit se composent :

- des intérêts à payer pour 8 K€,
- des découverts bancaires pour 31 K€,
- des dettes conditionnelles envers OSEO de 138 K€ (Remboursable à compter de mars 2012)
- du passif à apurer pour 2.871 K€.

Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs » est constitué de dettes vis à vis de :

- Fournisseurs stocks et frais généraux : 1.582 K€
- Factures non parvenues : 740 K€
- Dettes à apurer (plan de continuation) 1.406 K€
- Total Fournisseurs : 3.728 K€**

Les échéances des dettes fournisseurs s'établissent comme suit :

Échéance	Solde dettes fournisseurs
Terme échu	540 195
de 0 à 30 jours	127 752
de 30 à 60 jours	383 056
+ 60 jours	29 387
Non échu	1 781 149
Passif plan de continuation	1 406 332
TOTAL	3 727 676

Les dettes non échues comportent :

- des avances pour 61 KE,
- des dettes à 30 jours pour 1067 KE
- des dettes à 60 jours pour 179 KE
- des dettes à 90 jours pour 53 KE
- des factures non parvenues pour 543 KE

Autres dettes

Les autres dettes (773 KE) sont constituées principalement :

- de préfinancements pour 78 KE
- de dettes à apurer relatif aux clients de 558 KE.

Les préfinancements sont des paiements faits par les clients aux fournisseurs pour payer des matériels installés dans le cadre de contrats de location.

**Note 11 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir.**

<b>Charges à payer</b>	<b>30-sept-10</b>	<b>30-sept-09</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-739 517	-6 377 884
Avoirs à établir	0	-1 454
Autres dettes		
Dettes fiscales et sociales	-175 917	-273 755
TVA	0	0
Intérêts courus	-682	-4 468
<b>Total</b>	<b>-916 116</b>	<b>-6 657 561</b>
<b>Produits à recevoir</b>		
Créances clients et comptes rattachés	14 170	129 408
autres créances	0	0
Avoir à recevoir	612	2 431
Etat	385 365	1 081 789
<b>Total</b>	<b>400 147</b>	<b>1 213 628</b>

**Note 12 : Résultat financier (en KE)**

	<b>30/09/10</b>	<b>30/09/09</b>
<b>Produits financiers</b>		
Intérêt comptes bancaires		
revenu des VMP	9	15
Autres produits financiers	9	116
Reprise sur provision		
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>131</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts bancaires	35	23
Intérêt comptes courants	0	57
Autres charges financières	0	2
Dotations financières aux amortissements et provisions		
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>82</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-16</b>	<b>49</b>

**Note 13 : Résultat exceptionnel (en KE)**

Sont inscrites principalement en résultat exceptionnel les opérations en rapport avec :

- le redressement judiciaire
- des procédures contentieuses
- les sorties d'immobilisations
- des opérations non liées à l'activité récurrente de la société

Synthèse du résultat exceptionnel	Exercice 2009/2010		Exercice 2008/2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Honoraires de procédures			514	
Abandon de créance / dettes plan continuation		271		1 513
reprise de provision Intérêts gage espèce				407
Licenciements & litiges sociaux	401	341	524	176
Indemnité GLS	10 292			10 292
Litiges commerciaux	17	8	300	310
Opération sur fonds de commerce	1 257		3 438	3 438
Divers	2	61	3 490	3 669
<b>Total</b>	<b>11 969</b>	<b>681</b>	<b>8 266</b>	<b>19 806</b>
dont opération de gestion	319	315	4 518	10 923
opération sur capital	1	2	3 440	1
provisions	11 649	364	308	8 882
Net	<b>-11 287</b>		<b>11 540</b>	

La société a bénéficié d'un abandon de créance de l'Etat de 271 K€ relatif à la Taxe Professionnelle.

**Note 14 : Engagements hors-bilan**

	en K€	
	30/09/10	30/09/09
<u>Engagements donnés</u>		
Rachat de valeurs résiduelles	69	115
Il s'agit du montant des "valeurs résiduelles" de matériels que PARSYS s'est engagée à racheter auprès des refinanceurs à l'échéance des contrats de location "longue durée". Cette valeur représente le maximum des engagements de PARSYS.		
Nantissement de fonds de commerce et de marque au profit du Crédit Lyonnais	1 980	2 130
Reversement à ING de loyers futurs sur un client suite à la cession à ING de la chaîne de loyers	475	235
Versement d'un complément de prix sur achats des titres PARSYS SANTE aux minoritaires en fonction des bénéfices futurs de l'activité SANTE et de la situation nette déterminés comme si la société n'avait pas fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine.	mémoire	mémoire
<b>Total engagements donnés</b>	<b>2 524</b>	<b>3 231</b>
<u>Engagements réciproques</u>		
néant		
<b>Total engagements réciproques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<u>Engagements reçus</u>		
néant		

Positions sur instruments financiers : Néant

Il n'a été procédé à aucune provision pour risque au titre des engagements de rachat de valeurs résiduelles, la valeur estimée future de revente des matériels concernés étant supérieure au prix de rachat contractuel.

Le montant des engagements en matière de retraite est mentionné au § 1.12

### Note 15 : Impôts sur les sociétés

Nature	Début de période		Variations		Fin de période	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>I. Décalages certains ou éventuels</b>						
1. Provisions réglementées						
2. Subventions d'investissements						
3. Charges non déductibles temporairement						
- Taxes diverses à déduire l'exercice suivant	12 411		7 180	12 411	7 180	
- Provisions à déduire ultérieurement	198 096		33 333	192 356	39 074	
4. Produits non taxables temporairement						
5. Charge déduite (ou produit imposée) fiscalement et non encore comptabilisée						
<b>TOTAL I</b>	<b>210 508</b>	<b>0</b>	<b>40 513</b>	<b>204 767</b>	<b>46 254</b>	<b>0</b>
<b>II. Eléments à imputer</b>						
1. Déficits reportables	6 444 880		4 770 854		11 215 734	
2. Moins value latente						
3. Autres						
<b>TOTAL II</b>	<b>6 444 880</b>	<b>0</b>	<b>4 770 854</b>	<b>0</b>	<b>11 215 734</b>	<b>0</b>
Impôt calculé au taux de 33,33 %						

Une partie de ces déficits pourrait être remise en cause dans le cadre du contrôle fiscal en cours.

### Note 16 : Participation des salariés

Aucune participation des salariés n'est due au titre de l'exercice, le résultat de la période faisant apparaître une perte fiscale.

### Note 17 : Répartition des effectifs

	Effectifs moyens		au 30/09/10	au 30/09/09
	30/09/10	30/09/09		
Cadres	20	27	16	24
non cadres	14	13	13	14
<b>Total effectif</b>	<b>35</b>	<b>40</b>	<b>29</b>	<b>38</b>
Dont Santé			4	5

**Note 18 : Ventilation du chiffre d'affaires par activité (en KE)**

Activité	exercice 2009-2010	exercice 2008-2009
Location dont fin de contrat	5 271	13 031
Remarketing	976	1 162
Consulting et divers	215	794
Santé	218	130
Refacturation Intra-Groupe (Parsys Santé)	0	0
<b>Total</b>	<b>6 680</b>	<b>15 117</b>

**Note 19 : Filiales et participations (en KE)**

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société astreinte à publication	Capital	Capitaux propres autres que capital	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Quote part du capital détenu	Résultats du dernier exercice
Alternium	10	-8	4	4	45%	6
Parsys Télémedecine	10		10	10	100%	NA

(suite)	Dividende encaissé	CA HT du dernier exercice	avals et caution	Avances consenties	Créances clients
Alternium	0	1 008	0	65	74
Parsys Télémedecine		NA			

**Note 20 : Opérations réalisées avec les parties liées (en KE)**

Opérations réalisées avec les sociétés liées (k€)	Adif	Passif	Produits	Charges
Créances sur participations	65			
Clients	74			
Fournisseurs		31		
Autres achats et charges externes				245
Chiffre d'affaires			98	

Soit avec :

- Alternium : Chiffre d'affaires 98 KE (vente de matériel informatique d'occasion), créance client de 74 KE et compte courant de 65 KE
- SCPS : honoraires (prestations administratives) de 245 KE et dette fournisseurs de 31 KE

**Note 21 : Rémunérations des organes de direction**

Le montant global des rémunérations brutes versées aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'est élevé au cours de l'exercice à 268 KE.

**Note 22 : Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant de la rémunération inscrite en charge de l'exercice se monte à 128 KE.



## Note 23 : Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	30/09/2010 12	30/09/2009 12	30/09/2008 12	30/09/2007 12	30/09/2006 12
	€	€	€	€	€
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital Social	4 625 001	4 625 001	4 625 001	4 625 001	4 625 001
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 541 667	1 541 667	1 541 667	1 541 667	1 541 667
- à dividende prioritaire					
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires HT	<b>6 679 604</b>	<b>15 117 460</b>	<b>19 032 892</b>	<b>17 892 201</b>	<b>24 184 883</b>
Résultat avant impôts, participation, Dotations amortissements et provisions	(2 480 869)	930 040	17 239	638 670	(1 428 560)
Impôt sur les bénéfices	(293 913)	(197 606)	0	9 300	48 750
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Dotations amortissements et provisions	12 592 288	(9 467 177)	(126 943)	79 139	(1 779 861)
Résultat net	(14 779 243)	10 594 823	144 182	550 231	302 551
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation, mais Avant dot.amortissements et provisions	-1,42	0,73	0,01	0,41	-0,96
Résultat après impôts, participation, dot.amortissements et provisions	-9,59	6,87	0,09	0,36	0,20
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	35	40	42	44	49
Masse salariale	1 363 870	1 662 448	1 693 919	1 972 177	2 040 300
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	632 404	764 764	770 589	859 567	922 801

**François BOUEIL**  
24 rue Louis Girard  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

**IDF Expertise & Conseil**  
23 rue Paul Valéry  
75116 PARIS

## **Parsys**

Société Anonyme au capital de 4 625 001 €

Siège Social : 2, rue du Centre – 93 885 Noisy Le Grand cedex

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 septembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Parsys, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La société PARSYS a comptabilisé à l'actif du bilan les frais de développement relatifs à l'activité santé pour un montant net, après amortissements et dépréciations, de 1,1 M€. Sur la base du budget de trésorerie qui nous a été présenté par la direction et compte tenu des incertitudes liées d'une part au dénouement des litiges présentés au paragraphe 2 du préambule de l'annexe et d'autre part à la réalisation des opérations présentées au paragraphe 4 de ce même préambule, nous ne sommes pas en mesure d'estimer si la société dispose à ce jour des moyens financiers lui permettant de mener à terme les projets engagés, dans des conditions de rentabilité commerciale compatibles avec les besoins de liquidité à court terme de la société.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés en annexe :

- Le paragraphe «3- Situation de la société Parsys » présenté en préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.
- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » du préambule de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau du groupe ainsi que leur traduction comptable.
- Les notes « 21 – Impôts différés », « 35 – Impôts différés actif » et « 51 – Impôt sur les sociétés » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation des impôts différés actifs et présentent également la comptabilisation en charge de l'exercice d'une partie de l'impôt différé qui avait été porté à l'actif au 30 septembre 2009 et qui avait donné lieu à une réserve de notre part.
- Les paragraphes «Faits caractéristiques de la période » et « Evènements postérieurs » et les Notes « 8 – Tests de dépréciation » et « 12 – Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des immobilisations incorporelles.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport :

- Le paragraphe « Faits caractéristiques de la période – 3- Situation de la société Parsys » de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société Parsys SA au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

- Le paragraphe « Faits caractéristiques de la période - 2- Litiges en cours » de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau du groupe. Votre groupe constitue à ce titre et plus généralement dans le cadre de ses activités (cf. Notes 19, 20, 42 et 47 de l'annexe) des provisions.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à vérifier que l'annexe donne une information pertinente sur les risques et litiges.

- Le paragraphe «Faits caractéristiques de la période » et les Notes « 8 – Tests de dépréciation » et « 12 – Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement ou dépréciation et pour la vérification de la valeur actuelle. Nous avons notamment dans ce cadre obtenu le rapport d'Expert ainsi que le rapport du Commissaire aux Apports qui y sont mentionnés. Nous nous sommes enfin assurés que les notes correspondantes de l'annexe fournissent une information appropriée, notamment sur le caractère à ce jour non profitable de l'activité à laquelle se rattachent ces coûts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Vélizy-Villacoublay et Paris, le 3 février 2011

**IDF Expertise & Conseil**  
Représentée par

**François BOUEIL**

**Eric CHAPUS**

## **PARSYS SA**

Société anonyme au capital de 4 625 001 euros

Siège social: 2, rue du centre -93160 Noisy Le Grand

RCS Bobigny B 382 824 738

### **COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2010**

I.	BILANS CONSOLIDÉS.....	49
II.	COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDÉS.....	50
III.	TABLEAUX DE FINANCEMENT CONSOLIDÉS .....	51
IV.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	52
V.	ETAT DE RESULTAT GLOBAL.....	52
VI.	ANNEXE.....	53
	<b>Approbation des comptes</b>	
	<b>Faits caractéristiques de la période</b>	
	<b>Evènements postérieurs</b>	
A.	<b>Principes comptables et méthodes d'évaluation</b>	
1)	Cadre général .....	56
2)	Méthodes comptables .....	56
3)	Périmètre de consolidation .....	56
4)	Regroupements d'entreprises .....	56
5)	Date d'arrêté des comptes des sociétés.....	57
6)	Conversion des transactions libellées en devises .....	57
7)	Recours à des estimations.....	57
8)	Tests de dépréciation .....	57
9)	Dettes issues du plan de continuation .....	57
10)	Ecarts d'acquisition - Goodwill.....	58
11)	Immobilisations.....	58
12)	Immobilisations incorporelles .....	58
13)	Immobilisations corporelles .....	58
14)	Titres mis en équivalence .....	58
15)	Autres actifs financiers non courants.....	59
16)	Stocks et en-cours de production industrielle.....	59
17)	Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	60
18)	Intérêts minoritaires.....	60
19)	Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel.....	60
20)	Autres provisions pour risques et charges.....	61
21)	Impôts différés .....	61
22)	Actifs et passifs courants et non courants .....	61
23)	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnés.....	61
24)	Revenus .....	61

25) Résultat opérationnel courant .....	62
26) Charges ou produits opérationnels non courants .....	62
27) Coût de l'endettement financier net.....	63
28) Résultat par action.....	63
<b>B. Périmètre de consolidation</b>	
<b>C. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat</b>	
29) Ecart d'acquisition - Goodwill.....	65
30) Immobilisations incorporelles .....	65
31) Immobilisations corporelles .....	66
32) Titres mis en équivalence .....	67
33) Autres actifs financiers non courants.....	68
34) Autres actifs non courants.....	68
35) Impôts différés actif.....	68
36) Stocks et en-cours .....	69
37) Clients .....	69
38) Autres actifs courants .....	70
39) Capitaux propres.....	71
40) Emprunts auprès des établissements de crédit, endettement financier net et instruments financiers.....	71
41) Autres passifs non courants.....	75
42) Provisions non courantes .....	75
43) Impôts différés passif.....	76
44) Fournisseurs et comptes rattachés .....	76
45) Dettes fiscales et sociales.....	76
46) Autres dettes courantes .....	77
47) Provisions courantes.....	77
48) Passif d'impôt exigible .....	77
49) Informations sectorielles.....	78
50) Autres produits et charges opérationnels non courants.....	79
51) Impôt sur les sociétés .....	79
52) Résultat par action.....	80
53) Engagements au titre d'obligations contractuelles, engagements hors bilan et passifs éventuels .....	80
54) Effectif et droit à la formation .....	81
55) Informations relatives aux parties liées.....	81
56) Charges financières.....	82



## I. BILANS CONSOLIDES

(en euros)	Notes	30/09/2010	30/09/2009
Ecart d'acquisition - Goodwill	29)	5 531	6 244
Immobilisations incorporelles	30)	1 064 139	1 461 495
Immobilisations corporelles	31)	926 091	870 249
Immeubles de placement		0	0
Titres mis en équivalence	32)	872	0
Autres actifs financiers non courants	33)	454 262	170 838
Autres actifs non courants	34)	0	0
Impôts différés	35)	520 964	4 243 821
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>2 971 858</b>	<b>6 752 647</b>
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder		0	0
Stocks et en-cours	36)	1 323 703	1 631 017
Clients	37)	806 261	8 593 804
Autres actifs courants	38)	745 997	1 548 519
Actif d'impôt exigible		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40)	767 283	3 227 137
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>3 643 243</b>	<b>15 000 478</b>
<b>TOTAL DEL'ACTIF</b>		<b>6 615 102</b>	<b>21 753 125</b>
Capital	39)	4 625 001	4 625 001
Réserves consolidés		-2 369 408	-9 120 836
Ecart de conversion		0	0
Résultat net part du groupe		-17 603 474	6 751 428
Capitaux propres part du groupe		-15 347 881	2 255 593
Intérêts des minoritaires		0	0
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>IV</b>	<b>-15 347 881</b>	<b>2 255 593</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	40)	2 251 859	2 341 939
Autres passifs non courants	41)	4 895 972	5 135 740
Provisions non courantes	42)	10 452 864	412 209
Impôts différés	43)	520 964	705 885
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>18 121 658</b>	<b>8 595 773</b>
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente		0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	40)	246 197	346 903
Emprunts et dettes financières divers	40)	0	0
Fournisseurs	44)	2 422 607	6 781 882
Dettes fiscales et sociales	45)	558 839	824 573
Autres dettes courantes	46)	595 881	1 653 381
Provisions courantes	47)	15 000	252 486
Passif d'impôt exigible	48)	2 800	1 042 532
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>3 841 325</b>	<b>10 901 759</b>
<b>TOTAL DUPASSIF</b>		<b>6 615 102</b>	<b>21 753 125</b>

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

## II. COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(en euros)	Notes	30/09/2010	30/09/2009
Chiffre d'affaires	49)	6 679 604	15 117 460
Autres produits opérationnels		24 611	447 995
<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>49)</b>	<b>6 704 215</b>	<b>15 565 455</b>
Charges opérationnelles :			
Achats consommés		-4 495 708	-11 724 990
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-132 705	-64 136
Charges externes		-2 219 123	-1 949 860
Charges de personnel		-1 996 274	-2 427 212
Impôts et taxes		-148 013	-205 023
Dotations nettes aux amortissements		-1 132 256	-814 349
Dépréciation d'actifs net des reprises :			
Sur goodwill		0	0
Sur immobilisations		-73 816	49 770
Sur actifs financiers		0	0
Sur actifs courants		-422 392	102 002
Pour risques et charges		213 406	209 792
Autres charges opérationnelles		-174 638	-40 677
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>49)</b>	<b>-3 877 303</b>	<b>-1 299 228</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	50)	-10 020 789	11 528 115
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-13 898 092</b>	<b>10 228 887</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		16 685	131 087
Coût de l'endettement financier brut		-34 839	-82 174
Coût de l'endettement financier net	56)	-18 154	48 914
Autres produits financiers		2 024	81
Autres charges financières		-447 133	-462 366
Autres produits et charges financiers <sup>(1) (2)</sup>	56)	-445 109	-462 285
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		1 903	0
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>-14 359 451</b>	<b>9 815 515</b>
Charge d'impôt sur le résultat	51)	-3 244 023	-3 064 088
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession (2)		0	0
<b>RESULTAT NET DEL'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-17 603 474</b>	<b>6 751 428</b>
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère		-17 603 474	6 751 428
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires		0	0
Résultat net par action en euros		-11,42	4,38
Résultat dilué par action en euros		-11,42	4,38
(1) dont profit (pertes) de change		2 001	-84
(2) dont actualisation des créances		-447 109	-462 282

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

### III. TABLEAUX DE FINANCEMENT CONSOLIDÉS

(en euros)	30.09.2010	30.09.2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	-17 603 474	6 751 428
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	11 010 272	24 599
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-1 903	0
Abandon de créances	-255 674	-1 513 385
Coût de financement	481 971	544 539
Produits financiers	-18 709	-131 168
Impôt sur les sociétés	3 244 023	3 064 088
(Plus-values), moins-values de cession et de dilution	-882	289 147
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	-3 144 377	9 029 250
Variation des stocks	395 316	374 024
Variation des clients	7 787 543	-6 768 997
Variation des fournisseurs	-4 336 814	4 284 053
Variation des autres actifs et passifs courants	-1 050 071	856 932
Impôt sur le résultat (payé) remboursé	0	642 375
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE OPERATIONELLE</b>	<b>-348 403</b>	<b>8 417 637</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0	-414 011
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-954 016	-734 151
Acquisitions d'immobilisations financières	-299 452	-93 026
Cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles	2 339	1 000
Cessions d'immobilisations financières	16 741	41 437
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-1 234 388</b>	<b>-1 198 751</b>
Remboursement des créanciers	-898 205	-3 013 138
Acquisitions d'avances conditionnées	138 000	0
Intérêts reçus	18 709	131 168
Intérêts payés	-34 862	-82 257
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	0	-1 745 018
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>-776 358</b>	<b>-4 709 246</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-2 359 149</b>	<b>2 509 640</b>
<b>TRESORERIE NETTE</b>		
à l'ouverture	3 087 411	577 772
à la clôture	728 263	3 087 411
Dont :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	767 283	3 227 137
Découverts bancaires	-39 020	-139 726

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

#### IV. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)	Capital	Primes	Autres réserves	Résultat part du groupe	Actions propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 30/09/2008	4 625 001	6 431 369	-14 721 395	-830 810	0	-4 495 835		-4 495 835
Variations reconnues directement en capitaux propres :								
Affectation du résultat			-830 810	830 810		0		0
Autres						0		0
Résultat consolidé de l'exercice				6 751 428		6 751 428		6 751 428
variation de périmètre						0		0
Au 30/09/2009	4 625 001	6 431 369	-15 552 205	6 751 427	0	2 255 593	0	2 255 593
Variations reconnues directement en capitaux propres :								
Affectation du résultat			6 751 427	-6 751 427		0		0
Autres						0		0
Résultat consolidé de l'exercice				-17 603 474		-17 603 474		-17 603 474
Au 30/09/2010	4 625 001	6 431 369	-8 800 778	-17 603 474	0	-15 347 881	0	-15 347 881

#### V. ETAT DE RESULTAT GLOBAL

Etat de Résultat Global	30/09/2010	30/09/2009
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>-17 603 474</b>	6 751 428
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>	<b>-17 603 474</b>	6 751 428
Attribuable à :		
actionnaires de PARSYS	<b>-17 603 474</b>	6 751 428

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

## VI. ANNEXE

### Approbation des comptes

Les comptes sociaux et consolidés ont été arrêtés par le directoire en date du 9 décembre 2010 et approuvés par le conseil de surveillance le 9 décembre 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires

### Faits caractéristiques de la période

#### 1. Activité de PARSYS :

L'activité du groupe PARSYS se ventile en une activité locative, qui est l'activité traditionnelle de PARSYS et une activité santé, débutée en aout 2006 et encore en phase de pré-décollage.

- Activité Location

Elle consiste à acheter des biens pour les louer à des tiers, puis dans la majorité des cas à céder ces biens et les contrats de locations à un organisme de financement lequel, à la fin du contrat de location, vend les matériels d'occasion à PARSYS qui peut soit les louer ou les vendre au client initial, soit les reprendre pour les revendre. De plus certains matériels en cours ou en fin de contrat sont rachetés pour être cédés dans le cadre d'un nouveau contrat (« consolidation de contrat »). Dans certains cas des matériels sont achetés auprès de tiers pour être revendus en l'état.

- Activité santé

Elle consiste essentiellement en la vente de matériel médical.

Les principaux faits sont les suivants :

- Activité locative

Le volume d'affaires est en baisse par rapport à l'exercice précédent (le CA passe de 15 M€ à 6,5 M€). Dans le même temps, la Marge Brute, calculée après dépréciation des matériels autoportés et des provisions sur stocks (610 KE contre 344 KE l'exercice précédent) a diminué, s'établissant à 1,5 M€ contre 3,03 M€ pour l'exercice 2008/2009.

La réduction des coûts d'exploitation s'est poursuivie au regard de l'exercice précédent, grâce à une baisse continue des frais de personnel qui passent de 2,1 à 1,8 M€ et à une stabilisation des charges externes, qui restent à 1,6 M€.

L'activité locative, après une réaffectation de certains de ses coûts communs avec l'activité Santé pour 360 KE, génère une perte d'exploitation de 1.814 KE contre 359 K€ l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la société a fermé ses établissements de Lyon et de Toulouse et procédé à 8 licenciements. Le coût salarial lié est estimé à 191 KE et l'économie annuelle escomptée est de 610 KE. Les autres coûts sont peu significatifs et les gains estimés à 150 KE annuels.

- Activité Santé

Cette activité est encore en phase d'investissement. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 218 K€ et une Marge Brute, calculée après dépréciation des stocks (503 KE) de -451 K€ au regard des coûts d'exploitation suivants :

- charges externes de 611 KE
- impôts et taxes de 14 KE
- frais de personnel de 214 KE
- réaffectation de coûts de l'activité locative (services communs) 360 KE
- dotations aux amortissements et provisions 414 KE (essentiellement lié aux frais de recherche développement)

Au total, compte tenu de la non activation de frais de recherche et développement estimés à 508 KE, l'activité santé génère une perte d'exploitation de 1.956 KE contre 836 KE l'exercice précédent.

- **Eléments non courants**

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent notamment une provision de 10,3 ME suite à la décision de la cour de cassation de casser le jugement d'appel dans le cadre de la procédure contentieuse décrite ci-dessous et un abandon de créance au titre de la taxe professionnelle pour 0,3 ME consenti par l'Etat.

- **Eléments financiers**

D'un montant négatif de 463 KE, le résultat financier inclut 447 de coût d'actualisation des créances à long terme.

## **2. Litiges en cours**

Les procédures significatives en cours ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

- Procédure contentieuse engagée contre GLS Lease Plan pour dol dans l'acquisition de la Société EFSI

La séquence des évènements est la suivante :

- sentence arbitrale du 7 avril 2005 condamnant GLS Lease Plan à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 4.204 K€.
- premier arrêt du 6 juillet 2006 rendu par la cour d'appel qui avait décidé la nomination d'un expert.
- rapport de l'expert remis à la cours le 5 mai 2008.
- Jugement de la cour d'appel de Paris condamnant GLS LEASE PLAN, à payer à PARSYS une indemnité de 10,3 M€
- Jugement de la cour de cassation confirmant le dol mais cassant partiellement l'arrêt de la cour d'appel. Cette décision, qui ne remet pas en cause le dol mais le mode de calcul de son indemnisation, renvoie les parties à la même chambre de la cour d'appel de Paris pour un arrêt qui devrait être prononcé mi 2011.

Suite à la décision de la cour d'appel, l'indemnité, soit 10,3 M€, avait été prise en produit au cours l'exercice 2008/2009. Suite à la décision de la cour de Cassation ayant remis les parties dans l'état préalable à la décision d'appel quant au calcul de l'indemnité, PARSYS a provisionné l'intégralité des fonds perçus pour tenir compte de l'aléa judiciaire.

PARSYS espère que la cour lui réattribuera une somme égale, voire supérieure, à celle qui a été attribuée en mars 2009. Par ailleurs, elle a obtenu du Tribunal de commerce de Nanterre de n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS Lease Plan qu'après 16 mois à compter du 29 avril 2010.. Ce jugement a été confirmé en appel auprès de la Cour d'appel de Versailles. Ceci devrait permettre au nouveau jugement d'être prononcé avant cette date.

Si PARSYS devait rembourser tout ou partie de l'indemnité déjà reçue, la société pourrait être dans l'impossibilité d'y faire face eu égard à sa trésorerie actuelle.

- Assignation contre la CARMI Nord Pas de Calais pour résiliation abusive de contrat.

Au titre de la résiliation abusive d'un marché remporté par PARSYS en 2006, la CARMI Nord Pas de Calais a été condamnée le 12 octobre 2010 à indemniser PARSYS à hauteur de 3.37M€. La CARMI a fait appel de la décision du TGI.

- Procédures engagées par SANIMAT contre PARSYS :

- pour contrefaçon : SANIMAT a été débouté en 1<sup>ère</sup> instance mais a relancé une nouvelle action qui devrait être jugée en mars 2011.
- pour concurrence déloyale : PARSYS a été condamné en première instance à verser 310 K€, payé au cours de l'exercice précédent. Ce jugement a été frappé d'appel par PARSYS.

### 3. Situation de la société PARSYS

PARSYS est dans la sixième année de son plan de continuation, prononcé le 7 juillet 2004 par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Le Tribunal de Commerce de Bobigny a par ailleurs accepté le 3 juillet 2009 une modification substantielle du plan de continuation.

Le passif qui résulte de l'arrêté définitif des créances par le juge commissaire, ainsi que l'échéancier de remboursement mis à jour suite à la modification du plan,, sont détaillés ci-après en note 40.

Au 30/09/10, la sixième échéance du plan a été payée. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 75 KE et ont été inscrits au poste « autres dettes courantes ». Ceux de moins d'un an se montent à 17 KE.

### 4. Evénements postérieurs

PARSYS a encaissé en décembre 2010 suite à exécution provisoire 1.500.000 EUR de dommage et intérêts de la CARMI suite au litige évoqué plus haut.

- La 7<sup>ème</sup> échéance deviendra exigible au mois de juillet 2010 (646 K€)
- Afin d'assurer le développement de son activité télémédecine, PARSYS envisage :
  - de filialiser cette activité par voie d'apport en nature de des éléments incorporels et corporels de l'activité santé, hors stocks, d'une valeur de 1.100.000 EUR, valeur déterminée sur la base d'un rapport d'expert, à une société dédiée dénommée PARSYS Télémédecine.
  - de faire investir à ses côtés Télémédinvest société dont l'objet est d'investir dans des entreprises de télésanté en lui cédant 36.04% du capital de PARSYS Télémédecine (moyennant un prix en numéraire de 400K€) et en lui réservant une augmentation de capital d'un montant (prime d'émission comprise) de 600K€.

A cet effet, la société a été autorisée par jugement du tribunal de commerce de Bobigny du 13/10/2010 à céder 58,48% du capital de sa filiale PARSYS TELEMEDECINE.

- Le commissaire aux apports à rendu un avis favorable à l'opération.
- Dans le cadre du contrôle fiscal en cours, PARSYS SA a reçu un courrier du 7 janvier 2011 en réponse aux observations du contribuable.

La position actuelle de l'administration fiscale se traduirait :

- Par une minoration des déficits reportables de 3.833 K€ ;
- Par une amende fiscale de 79 K€, non provisionnée au 30.09.2010

PARSYS entend désormais saisir la commission départementale des impôts sur certains des redressements maintenus par l'administration.

## D. Principes comptables et méthodes d'évaluation

### PRINCIPES GENERAUX

#### 1) Cadre général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice clos au 30/09/2010 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 8 décembre 2010, date d'arrêté de ces comptes par le Directoire. Ces normes sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés.

#### 2) Méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent à l'exception des points suivants :

Nouvelles normes et interprétations applicables aux exercices ouverts à compter du 01/10/09 et ayant trouvé à s'appliquer pour le groupe :

- Application par anticipation de la norme IAS 24 Informations relatives aux parties liées

Nouvelles normes et interprétations applicables obligatoirement ou par anticipation aux exercices ouverts à compter du 01/10/09, mais n'ayant pas trouvé à s'appliquer pour le groupe :

- Amendement à IAS 32 : Classement des émissions de droits (applicable au 1er février 2010)
- Amendements à IFRS 1 : Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants (applicable au 1er juillet 2010)
- IFRIC 19 : Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (applicable au 1er juillet 2010)

### METHODES DE CONSOLIDATION

#### 3) Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50%, mais sur lesquelles PARSYS exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation pour les sociétés intégrées globalement.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droit de vote est supérieur ou égal à 20 %.

#### 4) Regroupements d'entreprises

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.



## 5) Date d'arrêté des comptes des sociétés

La société mère du groupe a un exercice social se terminant au 30 septembre. L'unique filiale en activité a un exercice se terminant au 31/08/10. Dans la mesure où l'écart de date est faible et où le poids relatif de l'unique filiale est faible par rapport à l'ensemble, ce sont les comptes au 31/08 qui ont été utilisés pour la consolidation au 30/09/10.

## 6) Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (en autres produits et charges financiers).

## REGLES ET METHODES D'EVALUATION

## 7) Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou provisions pour dépréciation des stocks, des actifs d'impôts différés et de l'actualisation des passifs à long terme. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

## 8) Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables, y compris les écarts d'acquisition (goodwill) et la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie.

Pour l'appréciation de la valeur des actifs à la clôture, le Groupe a retenu la segmentation de l'information sectorielle en fonction du découpage par secteurs d'activité suivants :

- Activité location
- Activité santé

Pour chacun des deux secteurs, un test de dépréciation des immobilisations a été établi à partir d'un business plan sur 4 ans. Les flux de trésorerie générés ont été actualisés au taux de 5%, qui est le taux auquel le groupe pourrait se refinancer auprès d'un tiers.

Pour chaque secteur d'activité, la valeur nette des immobilisations existant au 30/09/10 devrait être recouvrée avant la fin de la période de prévisions. En conséquence, aucune dépréciation n'a paru nécessaire.

## 9) Dettes issues du plan de continuation

Le plan de continuation a eu pour effet d'étaler sur 10 années certaines dettes sans qu'elles ne portent intérêt. En conséquence, ces dettes ont été enregistrées à leur juste valeur, c'est-à-dire avec une décote de manière à ramener leur taux d'intérêt effectif à celui d'une dette normale. Le taux d'intérêt retenu est de 5%, taux auquel le groupe pourrait se refinancer auprès d'un organisme de crédit. La contrepartie de la décote au 01/10/09 figure au poste « réserves consolidées ». Les variations annuelles de juste valeur sont inscrites au compte de résultat sur la ligne « autres charges financières ».

Au 30/09/10 :

- la décote se monte à 1.240 K€ pour un montant de dette initiale de 8.611 K€
- une diminution d'1 point du taux d'intérêt diminuerait la décote de 227 K€ et une augmentation d'1 point augmenterait la décote de 218 K€.

## 10) Ecarts d'acquisition - Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs, passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les goodwill relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique goodwill. Les goodwill ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle et est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

## 11) Immobilisations

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Le Groupe a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles selon la méthode du coût. La méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'actifs corporels n'a pas été retenue par le Groupe.

## 12) Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement constitués au 30/09/10 par les frais de recherche développement de l'activité santé. Ceux-ci sont amortis linéairement sur 5 ans. Les autres immobilisations incorporelles significatives représentent des logiciels amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

## 13) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Agencements et installations : sur 10 ans,
- Matériel de transport : sur 3 à 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : sur 3 à 10 ans,
- Mobilier de bureau : sur 10 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Il n'est pas tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable.

## 14) Titres mis en équivalence

Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition, et leur valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise détenue est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part dans le

résultat net des participations mises en équivalence » du compte de résultat. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modifications de la valeur de la participation du Groupe dans l'entreprise détenue dues à des variations des capitaux propres de l'entité détenue qui n'ont pas été comptabilisées dans son résultat. De telles modifications sont notamment celles qui résultent de la réévaluation des immobilisations corporelles et des écarts de conversion. La quote-part de l'investisseur dans ces changements est comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'investisseur.

Dans le cas où la quote-part du groupe est négative, la valeur des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et la quote-part négative est constatée par voie de provision pour risque (provision non courante).

### 15) Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

À chaque clôture, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

### 16) Stocks et en-cours de production industrielle

#### Pour l'activité Santé

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts de revient des encours sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

#### Pour l'activité Location :

- des Stock "longue durée" :

Il s'agit de matériels neufs destinés à être vendus dans des délais courts à des re-financeurs pour faire l'objet de contrats de location de longue durée en cours de mise en place (PARSYS dispose dans la majorité des cas pour ces données de commandes fermes des clients et d'un accord de refinancement). Ces matériels sont valorisés à leur prix d'achat hors taxes.

Dans le cas exceptionnel d'une commande non confirmée par le client, le matériel peut faire l'objet d'une dépréciation, calculée au cas par cas.

- Stock "Fin de contrats" :

Il s'agit de matériels d'occasion localisé soit chez les clients, soit chez PARSYS, et rachetés aux re-financeurs en fin de contrat « longue durée ». Ce stock comprend également des matériels rachetés auprès de tiers dans le cadre de l'offre « Serenity ». Ces matériels sont destinés suivant les cas à :

- être revendus au client initial
- être loués au client initial (prolongation du contrat de location initial)
- être revendus sur le marché de l'occasion
- être consolidés dans de nouveaux contrats.

En raison de l'obsolescence rapide de ces stocks, seuls les matériels acquis sur contrats échus depuis moins d'un an sont valorisés.

Afin de simplifier le processus de prise en compte des dépréciations, le stock est déprécié de façon linéaire sur 12 mois.

- des stocks d'encours

Il s'agit de matériels issus de contrats en cours rachetés à des re-financeurs et destinés selon les cas, à être :

- revendus aux clients locataires
- inclus dans un nouveau contrat de location avec éventuellement ajout de matériels neufs
- revendus sur le marché de l'occasion.

## 17) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le bilan consolidé comprend les disponibilités ainsi que les valeurs mobilières de placement et les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées et comptabilisées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ils sont considérés comme détenus à des fins de transaction et les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Les placements dans les actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'y correspondant pas sont classés sous la rubrique « Autres actifs courants » ou « autres actifs financiers non courants » selon leur échéance.

Les découverts bancaires ne sont pas assimilés à un financement et sont donc inclus dans la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Ils figurent dans les passifs courants sous la rubrique « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

## 18) Intérêts minoritaires

Aucun intérêt minoritaire n'est comptabilisé au 30 septembre 2010 dans la mesure où la seule participation (hors 100%) détenue est mise en équivalence.

## 19) Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les indemnités de départ, les provisions sont déterminées de la façon suivante : la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. L'ensemble des écarts actuariels générés, y compris le corridor, est immédiatement comptabilisé en résultat.

## 20) Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges, courantes ou non courantes, sont principalement relatives aux éléments suivants :

- litiges,
- restructurations
- charges sur dénouement de contrats

## 21) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Les actifs d'impôt différés au 30/09/10 ont été ramenés à une valeur limitée aux passifs d'impôts différés en raison des incertitudes liées à la décision de la cour de renvoi dans le cadre de l'affaire EFSI, laquelle entraîne sur cet exercice une forte perte opérationnelle et un risque sur l'activité.

## 22) Actifs et passifs courants et non courants

Un actif est classé en tant qu'actif courant lorsque le Groupe s'attend à pouvoir le réaliser, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Un passif est classé en tant que passif courant lorsque le Groupe s'attend à le régler au cours de son cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courants.

Ce classement a notamment été appliqué au passif lié au plan de continuation.

## 23) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnés

A la date de clôture, il n'y a aucun actif détenu en vue d'une cession à court terme ou d'activité destinée à être abandonnée. En effet, les projets de filialisation et de cession partielle de l'activité santé étaient au 30/09/10 suspendus à l'autorisation de l'agrément du tribunal de commerce, laquelle n'a été obtenue qu'en octobre 2010.

## 24) Revenus

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et des subventions d'exploitation (nets de TVA).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Pour les transactions ne comprenant que des services ou des prestations de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus.

Les produits d'intérêts sont enregistrés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes reçus sont comptabilisés dès lors que le droit à recevoir des dividendes est avéré.

Les revenus locatifs sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

- Activité Location

Le chiffre d'affaires comprend :

- La cession de contrats pour laquelle le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de facturation des cessions aux re-financeurs.
- Les produits de location (matériels autoportés ou prolongations éventuelles en fin de contrat) pour lesquels le chiffre d'affaires est enregistré selon les périodes de location.
- La vente éventuelle de matériels aux clients ou sur le marché de l'occasion pour laquelle le chiffre d'affaires est enregistré à la date de livraison des matériels

- Activité santé

Le fait générateur du chiffre d'affaires est l'installation du produit chez le client. Dans certains cas, des matériels sont placés en dépôt chez des prospects pour validation du produit avant la vente.

Il y a aussi des prestations de service (abonnement pour interprétation d'ECG) pour lesquelles le chiffre d'affaires est pris en fonction des périodes d'abonnement.

## 25) Résultat opérationnel courant

La notion de résultat opérationnel s'apprécie avant les produits et charges opérationnels non courants (Cf. infra) les produits et charges financiers, le coût de financement, les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

## 26) Charges ou produits opérationnels non courants

La notion de charges ou produits opérationnels non courants recouvre essentiellement :

- Les résultats de cessions d'actifs financiers, incorporels ou corporels.
- Les produits et charges liés à des litiges
- Des charges de restructuration

**27) Coût de l'endettement financier net**

Le coût de financement inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des dettes auprès des établissements de crédit et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

**28) Résultat par action**

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto détenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les obligations convertibles en actions ou les options de souscription et d'achat d'actions.

**B. Périmètre de consolidation**

Sociétés	Siège	Méthode de consolidation	30.09.2010	30.09.2009
			Pourcentage d'intérêt du Groupe	
PARSYS	Noisy Le Grand	Intégration globale	100,0%	100,0%
ALTERNIUM	Milan (Italie)	Mise en équivalence	45,0%	45,0%
PARSYS TELEMEDECINE	Paris	Intégration globale	100,0%	

LAUREA ITALIA SRL a été renommée ALTERNIUM au cours de l'exercice

La société Parsys Télémedecine au capital de 10.000 euros, filiale à 100% de Parsys SA est sans activité.



### C. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les informations sont données, sauf indication contraire, en euros.

#### 29) Ecarts d'acquisition - Goodwill

	30.09.2010	30.09.2009
Valeur d'acquisition à l'ouverture	6244	0
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-713	6 244
Cessions		
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente		
Ecarts de conversion		
Valeur d'acquisition à la clôture	5 531	6244
Pertes de valeurs à l'ouverture		
Pertes de valeur sur goodwill		
Cessions		
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente		
Pertes de valeur à la clôture		
Valeur nette	5 531	6 244
Dont activité location	5 531	6244
activité santé		

Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur comme décrit en note 8). Aucune dépréciation n'a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2010. L'acquisition négative correspond à la correction de la valeur initiale.

#### 30) Immobilisations incorporelles

	30.09.2010	30.09.2009
Valeur brute à l'ouverture	2 680 208	5 704 565
Acquisitions	0	414 011
Transferts	0	0
Diminution	-49 948	-3 438 368
Valeur brute à la clôture	2 630 260	2 680 208
Dont activité location	650 573	700 521
activité santé	1 979 687	1 979 687
Amortissements et pertes de valeur à l'ouverture	1 218 713	4 341 246
Dotations de l'exercice	397 356	315 835
Transferts	0	0
Diminution	-49 948	-3 438 368
Amortissements et pertes de valeur à la clôture	1 566 121	1 218 713
Dont activité location	650 256	697 372
activité santé	915 864	521 341
Valeur nette	1 064 139	1 461 495
Dont activité location	317	3 149
activité santé	1 063 822	1 458 346

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	30.09.2009	Transfert	Augmentation	Diminution	30.09.2010
Frais de recherche	1 938 647				1 938 647
Concessions, brevets, licences	110 328			-13 365	96 963
Fonds de commerce	0				0
Autres immobilisations incorporelles	631 233			-36 583	594 650
<b>Valeur brute</b>	<b>2 680 208</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-49 948</b>	<b>2 630 260</b>
Frais de recherche	502 521		387 729		890 251
Concessions, brevets, licences	89 236		7 595	-13 365	83 465
Fonds de commerce	0				0
Autres immobilisations incorporelles	626 955		2 032	-36 583	592 405
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>1 218 713</b>	<b>0</b>	<b>397 356</b>	<b>-49 948</b>	<b>1 566 121</b>
	1 461 495				1 064 139

### 31) Immobilisations corporelles

	30.09.2010	30.09.2009
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>3 291 520</b>	<b>3 054 657</b>
Acquisitions	954 016	734 151
Transferts	0	0
Diminution	-941 560	-497 288
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>3 303 976</b>	<b>3 291 520</b>
Dont activité location	3 235 172	3 245 437
activité santé	68 803	46 082
<b>Amortissements et pertes de valeur à l'ouverture</b>	<b>2 421 271</b>	<b>2 099 187</b>
Dotation de l'exercice	900 725	529 225
Transferts	0	0
Diminution	-944 111	-207 141
<b>Amortissements et pertes de valeur à la clôture</b>	<b>2 377 885</b>	<b>2 421 271</b>
Dont activité location	2 340 096	2 392 944
activité santé	37 788	28 327
<b>Valeur nette</b>	<b>926 091</b>	<b>870 249</b>
Dont activité location	895 076	852 493
activité santé	31 015	17 756

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	30.09.2009	Transfert	Augmentation	Diminution	30.09.2010
Installations générales constructions	14 483				14 483
Installations tech, mat et outillages ind.	75 157		18 413	0	93 571
Installations générales agencements, aménagements divers	1 095 041		19 774	-4 239	1 110 575
Matériel de transport	0				0
Matériel informatique et mobilier de bureau	359 429		0	-1 589	357 840
Matériels Auto-portés	1 747 411		915 829	-935 733	1 727 507
<b>Valeur brute</b>	<b>3 291 520</b>	<b>0</b>	<b>954 016</b>	<b>-941 560</b>	<b>3 303 975</b>
Installations générales constructions	14 483				14 483
Installations tech, mat et outillages ind.	64 302		5 491	0	69 793
Installations générales agencements, aménagements divers	911 384		64 240	-4 239	971 385
Matériel de transport	0				0
Matériel informatique et mobilier de bureau	318 779		6 365	-132	325 012
Matériels Auto-portés	1 112 322		824 629	-939 740	997 211
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>2 421 271</b>	<b>0</b>	<b>900 725</b>	<b>-944 111</b>	<b>2 377 885</b>
	870 249				926 091

### 32) Titres mis en équivalence

	30.09.2010	30.09.2009
ALTERNIUM	872	0

	30.09.2010	30.09.2009
Nombre de titres détenus		
Pourcentage d'intérêts (1)	45,00%	45,00%
<b>Valeur d'équivalence à l'ouverture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variation de périmètre ou du pourcentage détenu		4 500
Résultat de la période	1 903	
Autres variations de capitaux propres		
Ecart d'acquisition	713	-6 244
Provision	-1 744	1 744
<b>Valeur d'équivalence à la clôture</b>	<b>872</b>	<b>0</b>
<b>Valeur d'acquisition à l'ouverture</b>	<b>4 500</b>	<b>0</b>
Augmentation		4 500
Diminution		
<b>Valeur d'acquisition à la clôture</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
<b>Impôts différés passifs à l'ouverture</b>		
Augmentation		
Diminution		
<b>Impôts différés passifs à la clôture</b>		

Les éléments significatifs des états financiers d'ALTERNIUM SRL sont les suivants :

	31.08.2010	31.08.2009
Actifs non courants	3 486	5 305
Actifs courants	420 767	266 892
<b>Total de l'actif</b>	<b>424 253</b>	<b>272 197</b>
Capitaux propres (part du Groupe)	1 938	-3 873
Intérêts minoritaires		
Passifs non courants	9 311	6 805
Passifs courants	413 004	269 265
<b>Total du passif</b>	<b>424 253</b>	<b>272 197</b>
Chiffre d'affaires	1 008 649	426 077
Résultat opérationnel courant	21 882	14 845
Résultat opérationnel	21 882	14 845
Résultat financier	-855	-921
Résultat avant impôt	21 027	13 925
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 813	5 579
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>2 616</b>	<b>2 511</b>

Les passifs non courants sont des provisions couvrant le cout de départ éventuel des salariés.

### 33) Autres actifs financiers non courants

	Dépôts	Créance société mise en équivalence	Prêts et créances	30.09.2010	Dépôts	Créance société mise en équivalence	Prêts et créances	Gage Espèces	30.09.2009
Actifs financiers, solde d'ouverture	83 616	65 500	21 722	170 838	114 197		21 722	4 204 048	4 339 968
Valeur brute	83 616	65 500	21 722	170 838	114 197		21 722	4 204 048	4 339 968
Cumul des pertes de valeur				0					0
Investissements	300 165			300 165	23 026	65 500			88 526
Cessions, remboursements	-16 741			-16 741	-41 437				-41 437
Transferts (vers) d'autres rubriques				0	-12 170			-4 204 048	-4 216 218
Augmentation (diminution) provenant des variations de la juste valeur				0					0
Actifs financiers, solde de clôture	367 039	65 500	21 722	454 262	83 616	65 500	21 722	0	170 838
Valeur Brute	367 039	65 500	21 722	454 262	83 616	65 500	21 722	0	170 838
Cumul des pertes de valeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### 34) Autres actifs non courants

Néant

### 35) Impôts différés actif

Ils correspondent au 30/09/09 d'une part à l'activation des pertes fiscales reportables de PARSYS, estimée sur la base des bénéfices prévus selon le business plan à 4 ans établi par la Direction, et d'autre part aux impôts afférents aux différences temporaires.

Au 30/09/10, le montant porté en actif d'impôt a été limité aux passifs d'impôts constatés.

	30.09.2010	30.09.2009
Déficits fiscaux reportables de PARSYS SA	33 647 202	19 334 639
Déficit activé	1 365 664	12 026 413
Différence temporaire	197 384	706 322
Taux d'impôt différé	33,33%	33,33%
Impôt différé actif	520 964	4 243 821
Dont activité location	413 311	997 735
activité santé	107 653	3 246 086

## 36) Stocks et en-cours

	30.09.2010			30.09.2009		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Stock "longue durée"						
Nouveaux matériels	672 417	0	672 417	271 286	0	271 286
Encours	124 230	-103 361	20 869	141 967	0	141 967
Stock "Fin de contrat"	163 846	-64 766	99 080	230 589	-112 924	117 665
Stock Santé						
Matières consommables	280 901	-126 414	154 486	283 596		283 596
Produits semi-finis	724 893	-376 386	348 507	816 503		816 503
Produits finis	28 343	0	28 343			
TOTAL	1 994 630	-670 927	1 323 703	1 743 941	-112 924	1 631 017
Dont :						
Location			792 366			530 918
Santé			531 336			1 100 099

## 37) Clients

	30.09.2010	30.09.2009
Créances Clients	799 581	8 422 959
Créances douteuses et litigieuses	20 132	191 055
Effets en portefeuille		13 615
Factures à établir	14 170	129 408
A déduire : provision pour dépréciation	-27 622	-163 233
Valeur nette	806 261	8 593 804

Echéancier des créances clients	TOTAL	Non échu	0 - 30 J	30 - 60 J	60 - 90 J	90 - 180 J	> 180 J
Réglées entre le 01/10/09 et le 16/11/09	559 224						
Non réglées au 16/11/09	240 357	27 078	100 095	14 372	25 904	3 351	69 557
	799 581						

Evolution des créances douteuses	Au 30/09/09	Augmentation	Règlements	Passé en pertes	Au 30/09/10
Brut	191 055	2 060	-3 565	-169 418	20 132
Dépréciations	-163 233	-10 076	2 981	142 707	-27 622

**38) Autres actifs courants**

	30.09.2010	30.09.2009
Avances et acomptes versés	612	298 033
Créances sur l'Etat (1)	595 495	1 092 126
Créances sur le personnel	1 397	10 917
Créances auprès des organismes sociaux		
Autres créances diverses	39 915	38 072
Charges constatées d'avance	108 577	109 372
Valeur brute	745 997	1 548 519
A déduire : provision pour dépréciation		
Valeur nette	745 997	1 548 519
(1) créances sur l'état		
Produit à recevoir / Etat (encaissé en décembre 2010)	385 365	91 452
TVA Française	210 130	1 000 674

### 39) Capitaux propres

Le capital de la société est composé de la façon suivante :

	Nombre d'actions	dont actions à droit de vote double (*)	Valeur nominale
au 30/09/10	1 541 667	839 882	3,00
au 30/09/09	1 541 667	839 882	3,00
au 30/09/08	1 541 667	839 857	3,00

Actions auto détenues : Néant

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Européenne.

### 40) Emprunts auprès des établissements de crédit, endettement financier net et instruments financiers

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond :

- aux montants figurant au passif du bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants,
- aux apports des actionnaires figurant au poste « emprunts et dettes financières diverses »
- aux dettes issues du plan de continuation figurant dans les différents postes du passif du bilan autres que sous le poste « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit »
- diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan sous la rubrique du même nom.

Endettement financier net			
		30.09.2010	30.09.2009
Emprunts à plus d'un an et moins de cinq ans		2 251 859	2 341 939
Emprunts à plus de cinq ans		0	0
Passifs financiers non courants	I	2 251 859	2 341 939
Emprunts à moins d'un an		207 177	207 177
Intérêts courus		7 888	4 468
Banques créditrices (*)		31 132	135 258
Passifs financiers courants	II	246 197	346 903
Comptes courants d'actionnaires			
Autres Passifs financiers courants	III	0	0
Dettes du plan de continuation figurant en :			
Autres passifs non courants		4 504 685	4 961 768
Fournisseurs		101 263	123 724
Dettes fiscales et sociales		265 944	413 756
Autres dettes courantes		40 272	45 056
Autres Passifs	IV	4 912 165	5 544 304
<b>Total Passifs</b>	<b>V = I + II + III + IV</b>	<b>7 410 221</b>	<b>8 233 147</b>
dont Taux fixe			
Taux variable		7 410 221	8 233 147
Disponibilités		767 283	3 227 137
Trésorerie et équivalents de trésorerie	VI	767 283	3 227 137
<b>Endettement financier net</b>	<b>(V - VI)</b>	<b>6 642 939</b>	<b>5 006 010</b>

Précision : Les emprunts à plus d'un an et à moins d'un an sont aussi des dettes du plan de continuation.

Les dettes du plan de continuation ont été à l'origine étalées sur 10 ans et ne portent pas intérêt. Au 30/09/10, il reste 4 échéances de plan à payer. Ces dettes ont été comptabilisées à leur juste valeur par résultat, c'est-à-dire avec une décote de manière à ramener leur taux d'intérêt effectif à celui d'une dette normale. Le taux d'intérêt retenu est de 5%, taux auquel le groupe pourrait se refinancer auprès d'un organisme de crédit. Les variations annuelles de juste valeur sont inscrits au compte de résultat sur la ligne « autres charges financières ».

L'échéancier de remboursement en valeur nominale ainsi que l'effet de l'actualisation sont donnés ci-après :

	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	TOTAL
<b>Au 30/09/10</b>						
Valeur nominale Emprunts		217 536	217 536	1 218 202	1 218 202	2 871 477
Fournisseurs		106 240	106 240	595 666	598 103	1 406 249
Fiscal Social		279 270	279 270	1 563 914	1 652 733	3 775 188
Clients Créditeurs		42 285	42 285	236 797	236 797	558 164
ST	0	645 331	645 331	3 614 580	3 705 835	8 611 078
Juste valeur Emprunts		207 177	197 312	1 052 329	1 002 218	2 459 036
Fournisseurs		101 181	96 363	514 559	492 061	1 204 163
Fiscal Social		265 972	253 306	1 350 968	1 359 707	3 229 954
Clients Créditeurs		40 272	38 354	204 554	194 813	477 993
ST	0	614 601	585 335	3 122 410	3 048 800	7 371 146
Ecart d'actualisation	0	30 730	59 997	492 170	657 035	1 239 932
<b>Au 30/09/09</b>						
Valeur nominale Emprunts	217 536	217 536	217 536	1 218 202	1 218 202	3 089 013
Fournisseurs	128 784	106 240	106 240	595 666	598 103	1 535 033
Fiscal Social	428 309	305 610	305 610	1 711 418	1 800 236	4 551 183
Clients Créditeurs	47 069	42 285	42 285	236 797	236 797	605 233
ST	821 698	671 671	671 671	3 762 083	3 853 339	9 780 463
Juste valeur Emprunts	207 177	197 312	187 916	1 002 218	954 494	2 549 117
Fournisseurs	123 724	96 363	91 774	490 056	468 630	1 270 547
Fiscal Social	413 756	277 198	263 998	1 407 988	1 410 532	3 773 471
Clients Créditeurs	45 056	38 354	36 527	194 813	185 536	500 287
ST	789 713	609 226	580 215	3 095 075	3 019 192	8 093 421
Ecart d'actualisation	31 984	62 446	91 456	667 008	834 147	1 687 041

A noter :

- les emprunts sont inscrits au poste « Emprunts auprès des établissements de crédit », la part à moins d'un an en courant et celle à plus d'un an en non courant
- les dettes fournisseurs, fiscal-social et clients créditeurs sont inscrits pour la part à moins d'un an au poste de dette concerné et pour la part à plus d'un an en « autres passifs non courants »

Si le taux d'intérêt retenu avait varié de 1%, l'incidence aurait été la suivante :

	30/09/2010		30/09/2009	
	Var -1%	Var +1%	Var -1%	Var +1%
Valeur Nominale	8 611 078		9 780 463	
Juste valeur	7 598 268	7 153 386	8 396 984	7 804 773
Ecart	1 012 810	1 457 693	1 383 479	1 975 689
Incidence résultat	76 440	-70 888	81 450	-76 771
Incidence Bilan	-227 122	217 760	-303 563	288 648



L'évolution de la dette en valeur nominale a été la suivante au cours de l'exercice :

	En Valeur Nominale
Valeur nominale au 30/09/09	9 780 463
Règlement échéances	-898 260
Abandon de créance	-271 124
Valeur nominale au 30/09/10	8 611 078

Les instruments financiers dont dispose le groupe sont les suivants :

	Montant		Analyse par catégorie d'instruments financiers			
	Valeur comptable	juste valeur	juste valeur par résultat	prêts et créances	actifs financiers disponibles à la vente	dettes au coût amorti
Au 30/09/2010						
Autres actifs financiers non courants	454 262	454 262		454 262		
Autres actifs non courants	0	0		0		
Clients	806 261	806 261		806 261		
Autres actifs courants	41 924	41 924		41 924		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	767 283	767 283	767 283			
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>2 069 730</b>	<b>2 069 730</b>	<b>767 283</b>	<b>1 302 447</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit >1 an	2 251 859	2 251 859	2 251 859			
Emprunts auprès des établissements de crédit <1 an	246 197	246 197	246 197			
Autres passifs non courants	4 895 972	4 895 972	4 642 685	253 286		
Fournisseurs	2 422 607	2 422 607	101 263	2 321 344		
Autres dettes courantes	546 457	546 457	40 272	506 185		
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>10 363 092</b>	<b>10 363 092</b>	<b>7 282 277</b>	<b>3 080 815</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Au 30/09/2009						
Autres actifs financiers non courants	170 838	170 838		170 838		
Autres actifs non courants	0	0		0		
Clients	8 593 804	8 593 804		8 593 804		
Autres actifs courants	347 021	347 021		347 021		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 227 137	3 227 137	3 227 137			
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>12 338 801</b>	<b>12 338 801</b>	<b>3 227 137</b>	<b>9 111 664</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit >1 an	2 341 939	2 341 939	2 341 939			
Emprunts auprès des établissements de crédit <1 an	346 903	346 903	346 903			
Autres passifs non courants	5 135 740	5 135 740	4 961 768	173 971		
Fournisseurs	6 781 882	6 781 882	123 724	6 658 158		
Autres dettes courantes	1 626 621	1 626 621	45 056	1 581 565		
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>16 233 086</b>	<b>16 233 086</b>	<b>7 819 391</b>	<b>8 413 694</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les gains et pertes ventilés par catégorie d'instruments financiers sont les suivantes :

Catégorie d'instrument financier	Intérêts	juste valeur	TOTAL
<b>2010</b>			
Juste valeur par résultat	-27 632	-437 631	-465 263
Prêts et créances	0	2 001	2 001
Dettes au coût amorti			0
Total gains et pertes financiers nets	-27 632	-435 630	-463 262
<b>2009</b>			
Juste valeur par résultat	90 655	-447 126	-356 471
Prêts et créances	-56 897	-3	-56 900
Dettes au coût amorti			0
Total gains et pertes financiers nets	33 758	-447 129	-413 371

Les justes valeurs sont déterminées ainsi :

- Dette issues du plan de continuation : la juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des dettes, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture
- Créances et dettes d'exploitation hors dettes issues du plan de continuation : la juste valeur correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des délais de paiement et de règlement

Les principaux risques financiers auxquels le groupe est soumis sont les suivants :

- Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit est de 2.070 K€ au 30/09/2010 contre 12.339 K€ au 30/09/2009. Le détail par type de créance figure au tableau « instruments financiers ». La mesure du risque encouru par le groupe, et en particulier celui relatif aux créances clients, est analysé dans chaque rubrique du bilan.

- Risque de liquidités

Le financement du groupe repose principalement sur les dettes issues du plan de continuation dont les échéances sont exposées ci-dessus

- Risque de taux

L'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier. L'incidence de la variation du taux est exposée ci-dessus

**41) Autres passifs non courants**

	30.09.2010	30.09.2009
Financement OSEO	138 000	
Dépôt client	253 286	173 971
Dettes du plan de continuation		
Fournisseurs	1 102 983	1 146 822
Fiscal Social	2 963 982	3 359 715
Clients Crédeurs	437 721	455 231
ST	4 504 685	4 961 768
TOTAL	4 895 972	5 135 739

**42) Provisions non courantes**

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	30.09.2009	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30.09.2010
Restructurations (prud'hommes)	339 583	100 000	-104 758	-234 825	100 000
Litige	0	10 292 020			10 292 020
Divers	2 221				2 221
Provision Laurea ITALIA srl	1 744	-713		-1 031	0
Avantages postérieurs à l'emploi	68 662	6 327		-16 366	58 623
Total	412 209	10 397 634	-104 758	-252 222	10 452 864

**a. Restructurations**

Provision destinée à couvrir des litiges avec des salariés.

**b. Litige**

Provision destinée à couvrir le risque de reversement de l'indemnité versée par GLS Lease Plan suite à cassation.

**c. Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi couverts par des provisions concernent les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel employé en France qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite. Les provisions sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

	30.09.2010	30.09.2009
Age de la retraite	65 ans	65 ans
Turn-over :		
20-30 ans	7%	7%
30-40 ans	4%	4%
40-50 ans	2%	2%
50-60 ans	1%	1%
Taux d'actualisation	5,00%	5,00%
Table de mortalité retenue	TD 2004-2006	TD 2004-2006
Taux de revalorisation des salaires	2,00%	2,00%

Les provisions pour indemnités de retraite s'analysent ainsi :

#### Montants reconnus au bilan

	30.09.2010	30.09.2009
Charges à payer (passif net au bilan)	58 623	68 662
Charges constatées d'avance (actif net au bilan)		
Montant net reconnu au bilan	58 623	68 662

#### Evolution des engagements au cours de l'exercice (passifs)

	30.09.2010	30.09.2009
Variation de périmètre	68 662	56 895
Coûts des services rendus	3 383	11 855
Coût financier	2 630	2 705
Cotisations des participants au régime		
Ecart actuariels		
Prestations payées		-814
Coût des services passés		-202
Réduction	-16 052	-1 777
Liquidation		
	-10 039	11 767
	58 623	68 662

#### 43) Impôts différés passif

Il s'agit des impôts différés sur les ajustements de juste valeur et l'activation de frais de recherche développement.

#### 44) Fournisseurs et comptes rattachés

	30.09.2010	30.09.2009
Dettes du plan de continuation	101 263	123 724
Fournisseurs	1 581 827	280 274
Factures non parvenues	739 517	6 377 884
	<b>2 422 607</b>	<b>6 781 882</b>

#### 45) Dettes fiscales et sociales

	30.09.2010	30.09.2009
Dettes du plan de continuation	265 944	413 756
Dettes sociales	254 044	350 570
Dettes fiscales	38 850	60 248
	558 838	824 573

**46) Autres dettes courantes**

	30.09.2010	30.09.2009
Dettes du plan de continuation	40 272	45 056
Préfinancements	78 389	1 443 494
Avances et acomptes reçus	291 412	60 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	5 222
Créditeurs divers	136 385	71 956
Produits constatés d'avance	49 424	26 760
	595 881	1 653 381

**47) Provisions courantes**

La variation des provisions courantes, s'analyse ainsi :

	30.09.2009	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30.09.2010
Charge sur dénouement de contrats	228 406		-213 406		15 000
Charge de rachat de Valeur résiduelle	24 080			-24 080	0
	252 486				15 000

**48) Passif d'impôt exigible**

	30.09.2010	30.09.2009
TVA à payer		1 042 532
TVTS	2 800	

## 49) Informations sectorielles

	30/09/2010			30/09/2009		
	Location	Santé	Cumul	Location	Santé	Cumul
Chiffre d'affaires	6 462 076	217 528	6 679 604	14 987 262	130 198	15 117 460
Marge Brute	1 465 847	-450 583	1 015 264	3 029 398	79 623	3 109 020
dont amort et prov	-610 039	-502 800	-1 112 839	-343 945	0	-343 945
Autres produits	0	0	0	0	413 210	413 210
Refact. internes	360 000	-360 000	0	360 000	-360 000	0
Charges externes	-1 658 902	-611 226	-2 270 128	-1 637 273	-343 715	-1 980 989
Impôts et taxes	-134 496	-13 517	-148 013	-169 257	-35 766	-205 023
Charges salariales	-1 781 923	-214 351	-1 996 274	-2 061 742	-365 470	-2 427 212
transferts	9 065	0	9 065	7 373		7 373
ST Frais généraux	-3 206 256	-1 199 094	-4 405 350	-3 500 900	-691 742	-4 192 641
EBITDA	-1 130 370	-1 146 877	-2 277 246	-127 557	-612 119	-739 676
Amortissements	-67 538	-298 261	-365 799	-83 873	-221 349	-305 222
Provisions	1 232	-8 016	-6 785	53 820		53 820
autres charges	-6 980		-6 980	143 448		143 448
Résultat d'exploitation	-1 813 696	-1 955 955	-3 769 650	-358 107	-833 468	-1 191 575
Retraitements de consolidation		-107 653	-107 653		-107 653	-107 653
Résultat opérationnel courant	-1 813 696	-2 063 608	-3 877 303	-358 107	-941 121	-1 299 228

Les données relatives aux actifs non courants sont les suivantes :

	30/09/2010			30/09/2009		
	Location	Santé	Cumul	Location	Santé	Cumul
Ecarts d'acquisition - Goodwill	5 531		5 531	6 244		6 244
Immobilisations incorporelles	317	1 063 822	1 064 139	3 149	1 458 346	1 461 495
Immobilisations corporelles	895 076	31 015	926 091	852 493	17 756	870 249
Immeubles de placement			0			0
Titres mis en équivalence	872		872			0
Autres actifs financiers non courants	454 262		454 262	170 838		170 838
Autres actifs non courants			0			0
Impôts différés	413 311	107 653	520 964	997 735	3 246 086	4 243 821
ACTIFS NON COURANTS	1 769 368	1 202 491	2 971 859	2 030 459	4 722 187	6 752 647

**50) Autres produits et charges opérationnels non courants**

	30.09.2010	30.09.2009
Honoraires de procédures		-513 582
Abandon de créance / dettes plan continuation	271 124	1 513 385
provision Intérêts gage espèce		406 953
Licenciements & litiges sociaux	-60 073	-348 867
Indemnité GLS	-10 292 020	10 292 020
Provision / cession filiale		0
Litiges commerciaux	-9 000	10 105
Provision / prime exceptionnelle (ex actions gratuites)		0
Divers	59 141	179 869
Variation provision pour retraite	10 039	-11 767
	<b>-10 020 789</b>	<b>11 528 115</b>

**51) Impôt sur les sociétés**

La charge d'impôts s'analyse ainsi :

	30.09.2010	30.09.2009
Impôt courant	-293 913	-197 606
Impôts différés	3 537 936	3 261 694
(Impôt) crédit d'impôt	3 244 023	3 064 088

La charge d'impôt sur les sociétés correspond à l'impôt dû au titre de la période. L'impôt courant correspond au crédit impôt recherche.

**Rapprochement entre le taux légal en France et le taux d'imposition effectif**

	30.09.2009	30.09.2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	-17 603 474	6 751 428
Charge (produit) d'impôt sur les sociétés	3 244 023	3 064 088
Amortissement (reprise) des écarts d'acquisition		
Perte (profit) de dilution des sociétés mises en équivalence		
Charge (produit) d'impôt sur les sociétés inclus dans le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		
Résultat des sociétés mises en équivalence inclus dans le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-1903	
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition	-14 361 355	9 815 515
Taux courant d'imposition en France	33,33%	33,33%
Charge (produit) d'impôt théorique	-4 787 118	3 271 838
Effets sur l'impôt théorique :		
. des différences permanentes	963	246
. des différences temporaires	-166 274	
. Crédit impôt recherche	-293 913	-197 606
. des déficits fiscaux nés dans l'exercice et non activés	4 952 429	
. des déficits fiscaux reconnus précédemment et non activés	3 537 936	
. des éléments divers		-10 391
Charge (crédit) d'impôt réel	3 244 023	3 064 088
Taux effectif d'impôt	-22,59%	31,22%

## 52) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

(en euros)	30.09.2010	30.09.2009
Résultat net part du groupe	-17 603 474	6 751 428
Nombre d'actions pondérées	1 541 667	1 541 667
Résultat net dilué par action	-11,42	4,38

## 53) Engagements au titre d'obligations contractuelles, engagements hors bilan et passifs éventuels

Le Groupe, dans le cadre de ses activités, est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements font l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés au personnel, litiges...).

Les engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

Type d'engagement	Société concernée	2010 EUR	2009 EUR
<b>Engagements donnés</b>			
Rachat de valeurs résiduelles Il s'agit du montant des "valeurs résiduelles" de matériels que PARSYS s'est engagée à racheter auprès des refinanceurs à l'échéance des contrats de location "longue durée". Cette valeur représente le maximum des engagements de PARSYS.	PARSYS	69	115
Nantissement de fonds de commerce et de marque au profit du Crédit Lyonnais	PARSYS	1 980	2 130
Reversement à ING de loyers futurs sur un client suite à la cession à ING de la chaîne de loyers	PARSYS	475	235
Versement d'un complément de prix sur achats des titres PARSYS SANTE aux minoritaires en fonction des bénéfices futurs de l'activité SANTE et de la situation nette déterminés comme si la société n'avait pas fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine.	PARSYS	mémoire (1)	mémoire
<b>TOTAL</b>		<b>2 524</b>	<b>2 480</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Néant			
<b>TOTAL</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Engagements réciproques</b>			
Néant			
<b>TOTAL</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Compte tenu du cumul des déficits initiaux et des prévisions de résultat sur la période de garantie, aucun complément de prix ne serait à verser



#### 54) Effectif et droit à la formation

Les effectifs du Groupe, hors activités abandonnées ou en cours de cession, ont évolué comme suit :

	30.09.2010	30.09.2009
Cadres	16	24
Non cadres	13	13
	<b>29</b>	<b>37</b>
Dont		
Location	22	30
Santé	7	7

Les effectifs communs aux deux activités ont été ventilés au prorata de leur réaffectation interne.

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans.

Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (DIF) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une provision, sauf situation exceptionnelle.

#### 55) Informations relatives aux parties liées

##### a.Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Les conditions de rémunération des mandataires sociaux du groupe sont arrêtées par le conseil de surveillance. L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes de surveillance et de la direction du groupe, s'établit comme suit :

	Rémunérations brutes	Charges sociales	30.09.2010	Rémunérations brutes	Charges sociales	30.09.2009
Avantages à court terme (*)	267 850	107 997	375 847	325 467	130 188	455 655
Indemnité de fin de contrat						
	267 850	107 997	375 847	325 467	130 188	455 655

(\*) Par « avantages à court terme », il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

##### b.Autres transactions avec les parties liées

Les diverses transactions avec les parties liées, conclues aux conditions du marché, s'apprécient ainsi :

	30.09.2010			30.09.2009		
	Charges	Produits	Créances (dettes)	Charges	Produits	Créances (dettes)
	<i>SCPS exploitation financier</i>	244 923		-31 350	272 492 56 897	
<i>ALTERNIUM financier exploitation</i>		98 288	65 500 73 788			65 500
	244 923	98 288	107 938	329 389	0	43 150

SCPS est la société mère de PARSYS SA

**56) Charges financières**

La ventilation des produits et charges financières par nature est la suivante :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Produits d'intérêt et assimilés	16 685	131 087
Charges d'intérêt et assimilés	-34 839	-82 174
Coût de l'endettement financier net	-18 154	48 914
Produits (Charges) de change	2 001	-3
Produits (Charges) autres (1)	-447 109	-462 282
Autres produits et charges financiers	-445 109	-462 285
<b>Résultat financier</b>	<b>-463 262</b>	<b>-413 371</b>

(1) actualisation des créances

La ventilation des gains et pertes par catégorie comptable d'actifs et de passifs financiers se trouve à la note 40.